

Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion
du contrat global et le développement de l'Albanais

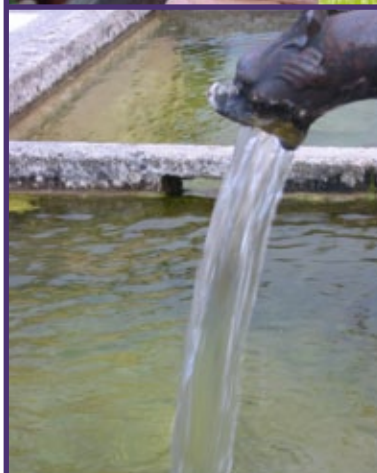


RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2013



Publication février 2014



Albanais

Contrat
de développement

S I G A L



EDITORIAL

Le bilan 2013

Conformément aux obligations définies par l'article 40 de la loi N°99-586 du 12 juillet 1999 relative « au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale », cette 12^{ème} édition du rapport a pour objectif de présenter le syndicat mixte intercommunal et ses activités.

Etabli sur l'année civile, ce rapport, préparé par les services, est adressé par le président en début d'année 2014 au maire de chacune des communes membres accompagné du compte administratif.

Il doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune au comité syndical sont entendus.

Afin de vous apporter une information récente, cette 12^{ème} édition du rapport d'activité du SIGAL présente les actions de la structure intercommunale de l'année 2013.

Retenons quelques points forts de l'année écoulée : la validation de l'avenant du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) en mars 2013, le bilan du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la journée du 24 mai 2013 consacrée à une visite des Zones d'Activités Economiques (ZAE) et des entreprises (Pôle Excellence Bois, entreprise Techniwood) sur les cantons de Rumilly et d'Alby-sur-Chéran.

Vous souhaitant bonne lecture et surtout bons débats !

Le Président,
Pierre BLANC

Sommaire

EDITORIAL _____ 2

SOMMAIRE _____ 2

CARTE D'IDENTITÉ _____ 4

L'ALBANAIS, TERRITOIRE DE RESSOURCES _____ 4

Entre lacs et montagnes...

L'Albanais historique

Une biodiversité remarquable

Une économie prospère

Un pays d'histoire

Un syndicat pour le développement
de l'Albanais

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS _____ 8

SERVICES ET EFFECTIFS _____ 8

Trombinoscope des agents du SIGAL

Répartition des effectifs par filière

Recrutements et mouvements en 2013

Pyramide des âges

La politique des ressources humaines

FINANCES _____ 10

Dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Dépenses d'investissement

Recettes d'investissement

MARCHES PUBLICS _____ 14

Evolution des marchés publics recensés
(2008-2013)

Bilan global 2013

Répartition des marchés publics 2013
par type de marchés

Synthèse globale

AFFAIRES JURIDIQUES _____ 15

Répartition des structures bénéficiaires
des réponses juridiques

Conseil juridique : domaines d'intervention
auprès du SIGAL

Amélioration de l'organisation
sur le suivi des assurances

ADMINISTRATION _____ 16

Délibérations

Réunions

SCOT EN ALBANAIS _____	18	CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT _____	34
Qu'est-ce que le SCoT de l'Albanais ?		Qu'est-ce que le Conseil Local de Développement (CLD) ?	
La Commission aménagement du territoire		Les circuits courts et approvisionnement local de la restauration collective	
Le suivi des documents d'urbanisme		Journée transition énergétique	
Le suivi du SCoT : l'observatoire et le bilan			
Les perspectives		HABITAT _____	35
L'assistance aux communes sur l'élaboration d'une zone agricole protégée		Qu'est-ce que le Programme Local de l'Habitat (PLH) ?	
CDDRA EN ALBANAIS _____	23	Le PLH de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly	
Qu'est-ce qu'un Contrat de Développement ?		Le PLH de la Communauté de Communes du Pays d'Alby	
Le CDRA 2001-2006		Qu'est-ce que le Programme d'Intérêt Général (PIG) ?	
Le CDDRA 2009-2015		SOCIAL _____	42
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE _____	26	PLATFORME DES SERVICES A DOMICILE DE L'ALBANAIS _____	42
L'Albanais, lieu où se conjugue dynamisme économique et qualité de vie		Les missions de la Plateforme	
Créer son entreprise en Albanais : le réseau Créafil		Accueil, information et orientation des publics	
Réseau des acteurs économiques de l'Albanais		Le recrutement des aides à domicile et auxiliaires de vie	
Initiative Grand Annecy		La formation des aides à domicile	
Contrat territoriaux emploi / formation		La coordination des retours à domicile après hospitalisation des bénéficiaires des SAD	
COMMERCE ET ARTISANAT _____	30	Animation et groupes de travail	
Qu'est-ce que l'action pour le commerce et l'artisanat ?			
Objectifs et plans d'actions			
Aides directement versés aux commerçants et artisans de l'Albanais			
Aides collectives en faveur du commerce et de l'artisanat			
PSADER _____	32		
Territoire et modernité : une agriculture dynamique			
Les enjeux pour l'avenir de l'agriculture de l'Albanais			
Actions du Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER)			
Une filière locale de fruits à jus en agriculture biologique ?			

L'ALBANAIS, TERRITOIRE DE RESSOURCES

Entre lacs et montagnes...

L'Albanais se situe dans la **région Rhône-Alpes**, c'est un territoire de **350km²** étendu sur les départements de **Savoie (73)** et **Haute-Savoie (74)**.

Bordé par le **Rhône** à l'ouest, traversé par le **Chéran**, L'Albanais se situe entre les **lacs du Bourget et d'Annecy**.

C'est un bassin de basse altitude encadré par deux massifs montagneux : le prolongement du **Jura** à l'ouest (**montagne des Princes et du Clergeon**) et les premiers contreforts **des Alpes** à l'est (**Semnoz et Mont-Revard**).

Proche des **lacs d'Annecy et du Bourget** (20 min) mais aussi d'**Aigue-belette** (35 minutes) et **Léman** (1 heure) ainsi que des **Massifs Alps**, le plus grand domaine skiable du monde, connus pour leurs stations de sports d'hiver et d'été : **La Tarentaise et la Vanoise** (2h) , **le Beaufortain et le Mont-Blanc** (1h30), **les Aravis** (1 h)

Porte ouest du **Parc Naturel Régional du Massif des Bauges** (altitude de 270 m à 2215 m) dont six communes font partie.



Accès

Autoroutes

A41 et A401
sortie Rumilly/Alby-sur-Chéran

Aéroports

Annecy : 20 km Chambéry : 35 km
Genève : 55 km Lyon : 124 km

Trains

Gare régionale Rumilly
Gares TGV Annecy, Aix-les-Bains ou
Bellegarde-sur-Valserine (20km)

L'Albanais historique

L'Albanais historique couvre un territoire un peu plus large que le « **pays de l'Albanais** ».

Celui-ci est constitué par le **regroupement de 37 communes** dans les 3 cantons suivants :



Les cantons de Rumilly et d'Alby-sur-Chéran appartiennent au **département de la Haute-Savoie** et le canton d'Albens au **département de la Savoie**. La séparation de l'Albanais entre ces deux départements a eu lieu en **1860**, lors de l'**Annexion du duché de Savoie à la France**.

Se rattachent également à l'Albanais historique une partie des cantons de **Seynod** (Chavanod, Montagny-les-Lanches, Quintal, Cran-Gevrier, Seynod, anciens villages de Balmont et de Vieugy) et de **Grésy-sur-Aix** (Grésy, Saint-Offenge-Dessus, Saint-Offenge-Dessous, Montcel), aujourd'hui tournés respectivement vers les agglomérations d'**Annecy** et d'**Aix-les-Bains**.

Le domaine d'intervention du **SIGAL** s'étend au département de la Haute-Savoie, aux cantons de Rumilly et d'Alby-Sur-Chéran.

L'ALBANAIS, TERRITOIRE DE RESSOURCES

Une biodiversité remarquable

« Une nature exceptionnelle », « un environnement incomparable », des qualificatifs forts qui décrivent avec justesse des prairies verdoyantes, des vals arborés, des vergers, des pelouses aux airs méridionaux, patrimoine écologique et culturel.

Une flore riche de sa très grande diversité, résolument protégée, elle est toutefois accessible à tous librement, mais aussi dans le cadre d'activités pédagogiques, de visites accompagnées...

Une importante faune alpine et aquatique fait le bonheur des randonneurs qui apercevront des cerfs, chevreuils, chamois, ... et des amateurs de pêches qui pourront voir évoluer brochets, lavarets, truites, feras,...

Des sites protégés tels que les forêts domaniales et communales, la rivière du Chéran, le Marais des Mièges, classé Natura 2000, les étangs de Crosagny, espace de protection de la faune et de la flore, programme européen Life Nature...

Des sites classés « espaces naturels » communes de Crempigny-Bonneguête, Lornay, Moye, Thusy, Vaulx et Versonnex.

Une économie prospère

Une tradition agricole préservée

L'Albanais est un territoire à forte tradition agricole. Il a longtemps été considéré comme le « grenier à blé » des Pays de Savoie. L'agriculture occupe encore aujourd'hui une place prépondérante dans l'économie locale. Sur les 300 exploitations, les deux tiers sont des exploitations laitières.

Des zones industrielles bien identifiées

À la sortie de la seconde guerre mondiale, comme dans beaucoup de territoires français, l'agriculture a été peu à peu supplantée par l'industrie. Deux pôles industriels existent un à Rumilly, l'autre à Alby-sur-Chéran. Des entreprises de tailles majeures sont implantées (Tefal, Nestlé...) Ce tissu économique génère pas moins de 7 500 emplois. La localisation du territoire en plein cœur du Sillon Alpin (espace économique allant de Valence à Genève) constitue un atout majeur.

Un secteur tertiaire en expansion

Les services représentent 60% des créations d'entreprises sur ces dernières années principalement axées sur des activités de sport, culture / loisirs et services à la personne.

Un réseau de communications bien développé

Le territoire de l'Albanais bénéficie de réseaux ferroviaires et autoroutiers internationaux, stratégiques en Europe reliant l'Europe du sud-ouest au nord-ouest de l'Italie puis à l'Europe centrale.

Un pays d'histoire

Le territoire de l'Albanais est à la fois **un espace de loisirs de proximité pour ses habitants et une destination touristique pour la population des métropoles proches** telles que Genève, Lyon, Annecy, Chambéry.

Habité depuis plus de 5000 ans

Des **découvertes néolithiques** sur la commune de Gruffy, des **recherches archéologiques à Albens** (nécropole gallo-romaine, ville médiévale, ...), l'Albanais témoigne de cette richesse historique par le bourg médiéval d'**Alby sur Chéran** et quelques soixante maisons fortes et châteaux liés à l'histoire de **la Maison de Savoie** « l'Albanais province de la Savoie- Propre ».

L'annexion de la Savoie à la France en 1860 a entraîné un découpage de l'Albanais : les **cantons de Rumilly et d'Alby-sur-Chéran** se voient rattachés au département de la Haute-Savoie et **celui d'Albens** à la Savoie.

Des monuments religieux du Xème au XXème siècle

de styles roman, gothique, néo-classique, byzantin, ...témoignent de l'importance de l'art sacré comme richesse patrimoniale.

Quelques **trente églises** à Rumilly, Thusy, Ansigny, Notre-Dame de Plaimpalais à Alby sur Chéran, Saint Germain à La Chambotte ... des chapelles (une vingtaine) telles que l'Aumône à Rumilly, Saint Maurice à Alby sur Chéran, Saint Lazare à Saint Girod, ... des oratoires et des croix.

Un syndicat pour le développement de l'Albanais

Présentation

Le SIGAL est une **structure intercommunale (syndicat mixte)** qui réunit :

- la **Communauté de Communes du Canton de Rumilly** :
18 communes pour 28 211 habitants
- la **Communauté de Communes du Pays d'Alby** :
11 communes pour 12 714 habitants

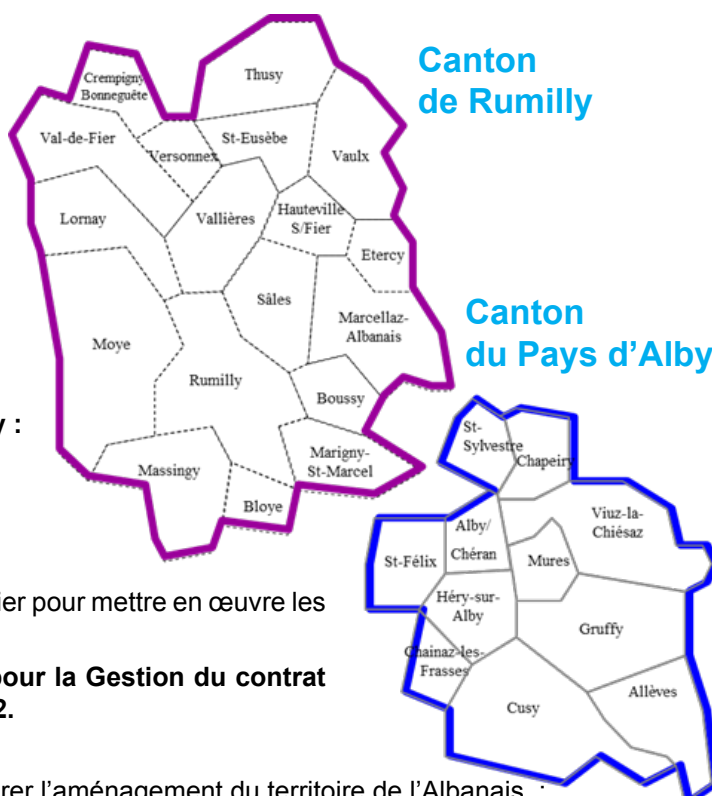
Les deux communautés de communes ont décidé de s'associer pour mettre en œuvre les politiques d'aménagement d'intérêt supra communautaire.

Elles ont créé le **SIGAL (Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion du contrat global et le développement de l'Albanais)** en janvier 2002.

Ce syndicat mixte a deux compétences qui permettent de gérer l'aménagement du territoire de l'Albanais :

- la **gestion administrative et financière du CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes)**
- **L'élaboration et le suivi du SCoT (Schéma de COhérence Territoriale) de l'Albanais**

Le SIGAL est une **instance de réflexions, de débats et d'actions**. Dans ce cadre, les collectivités locales souhaitent construire un espace de développement cohérent pour les villes et villages du territoire.



Fonctionnement

Le Conseil syndical

Son rôle

Le Syndicat est administré par un Conseil, composé de 31 membres, 20 pour la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et 11 pour celle du Pays d'Alby. Sa fonction est d'examiner les dossiers, de décider de la suite qui leur sera accordée et de délibérer. Le Comité Syndical se réunit au moins une fois tous les deux mois, sur convocation du Président.

Ses membres

Les délégués sont désignés par chaque communauté de communes selon une répartition précise (cf. statuts du SIGAL).

Les délégués suppléants sont appelés à siéger au Comité Syndical avec voix délibérative, en cas d'empêchement d'un délégué titulaire.

Président

CONSEIL SYNDICAL

BUREAU

EXECUTIF

Le bureau

Son rôle

Le Bureau s'occupe de la préparation des Comités Syndicaux, il se réunit en amont de ce dernier.

Ses membres

Le Bureau est composé de 16 membres, 8 de chaque communauté de communes.

L'exécutif

Il est composé du Président et de 3 vice-présidents issus des deux communautés de communes

**Commission
Habitat / Cadre de vie
Déplacements /
Transports**

Mise en place et suivi des actions en matière d'Habitat et de Déplacements du Contrat de Développement de l'Albanais, mise en place et suivi des Programmes Locaux de l'Habitat...

**Commission
Economie
Emploi / Formation**

Mise en place et suivi des actions économiques, agricoles et touristiques du Contrat de Développement Durable de l'Albanais.

**Commission
Aménagement
du territoire :
suivi du SCOT**

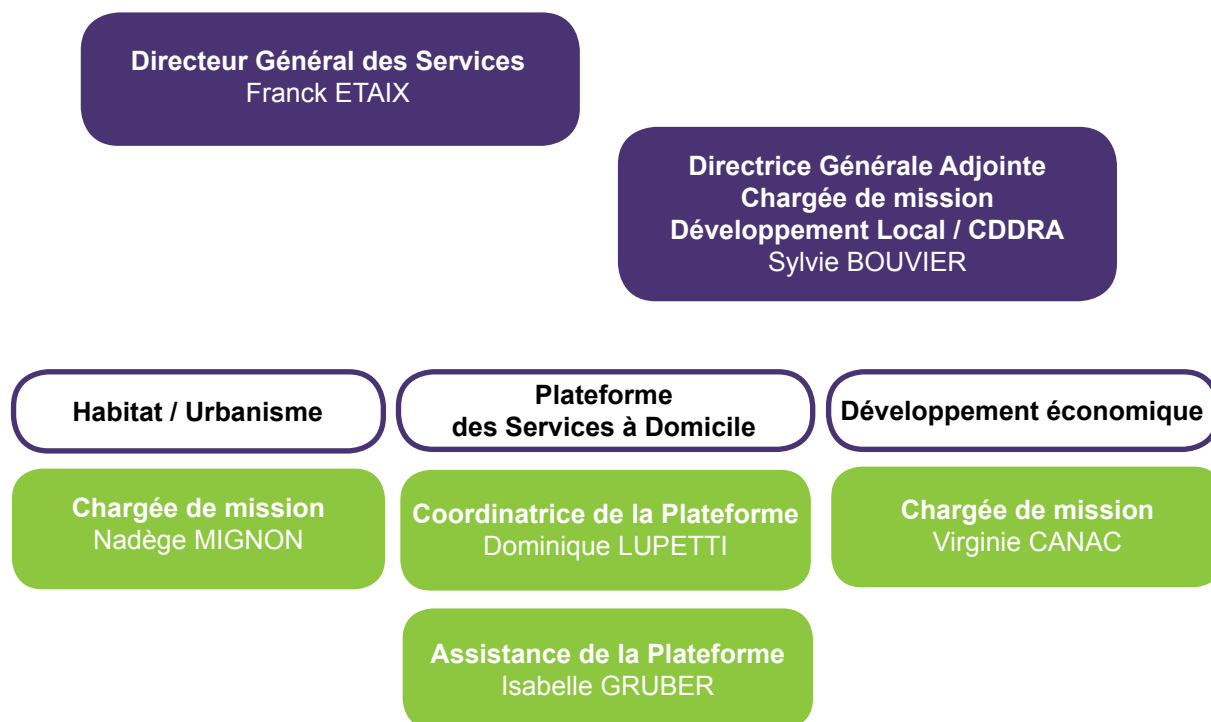
Chargée du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Albanais (compatibilité PLU/SCOT, information sur le SCOT, suivi de l'observatoire du territoire...)

SERVICES ET EFFECTIFS

Trombinoscope des agents du SIGAL

Au 1er décembre 2013, 5 agents sont présents pour un équivalent temps plein de 4,7.

Les agents non titulaires occupent des postes non pérennes liées à des financements de la Région.



Du personnel de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly est également mis à disposition du SIGAL pour les fonctions transversales suivantes : direction, accueil, secrétariat, communication, comptabilité, marchés publics, ressources humaines. En 2013, **14 agents de la communauté de communes** ont travaillé **13 735 heures environ** pour le SIGAL.

Répartition des effectifs par filière

	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C	TOTAL
Filière administrative	3	1	1	5

Recrutements et mouvements en 2013

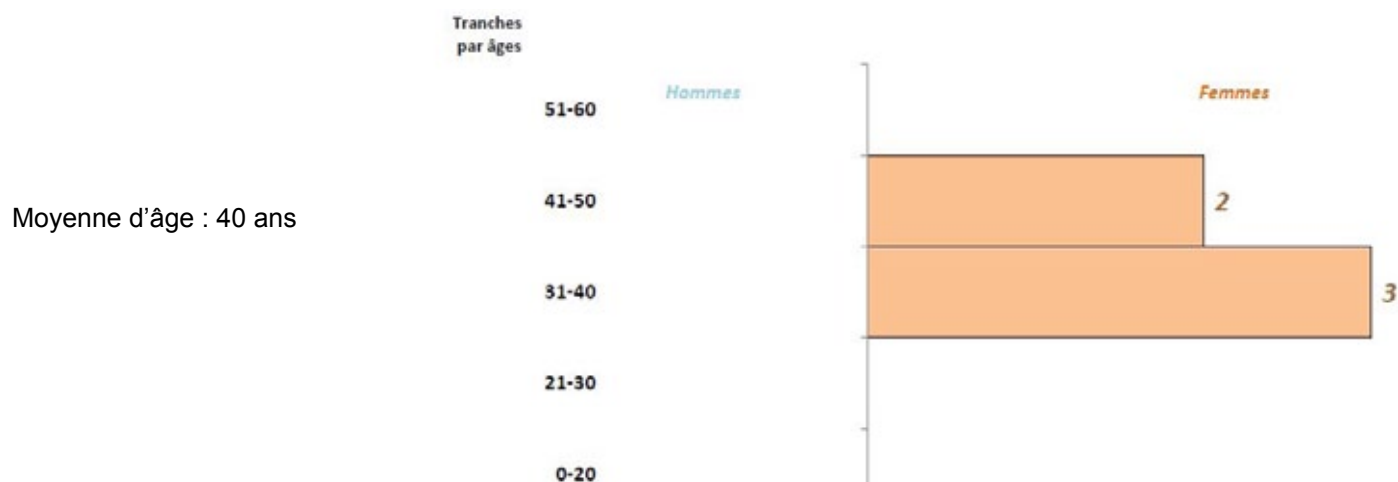
Départs :

- Julie BOURGEOIS, chargée de mission commerce et artisanat
- Stéphanie VIBERT, stagiaire

Fin de contrat
Fin de stage

le 31/03/2013
le 06/09/2013

Pyramide des âges



Formation

Au cours de l'année 2013 on totalise 38 jours de formation, cela équivaut à 0,1 temps plein et 7,6 jours / agent. (Ce chiffre ne prend pas en compte les réunions d'information dont la durée est inférieure à une demi-journée)

Arrêtés

Au cours de l'année 2013, 9 arrêtés relatifs au personnel ont été pris.

La politique des ressources humaines

- Finalisation des **fiches de poste** pour l'ensemble des métiers
- Mise en place de **nouveaux outils d'évaluation**
- Organisation des **entretiens d'évaluation** par le N+1
- Gestion d'un **plan de formation pluriannuel**
- Projet** : création de **fiches procédures** pour les agents sur les situations suivantes : départ en mission, frais de déplacements, arrêts maladie, accident du travail...
- Projet** : élaboration d'un **document unique qui recense et évalue les risques professionnels** ainsi que les mesures de prévention mises ou à mettre en place (des groupes de travail seront constitués avec des élus et des agents associés à la démarche)
- Projet** : mise en place progressive d'une **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)**
- Depuis 2013, le SIGAL adhère au **Comité des Oeuvres Sociales des Collectivités Territoriales du Canton de Rumilly** : tout agent territorial, sous contrat depuis au moins 6 mois, ou justifiant d'une durée cumulée de 6 mois à la date de l'adhésion peut adhérer et bénéficier d'avantages sociaux (prestations culturelles, touristique et de loisirs)
- Un **guide de procédure à destination des agents** en cours de finalisation : document de référence sous forme de fiches pratiques reliées personnalisables.

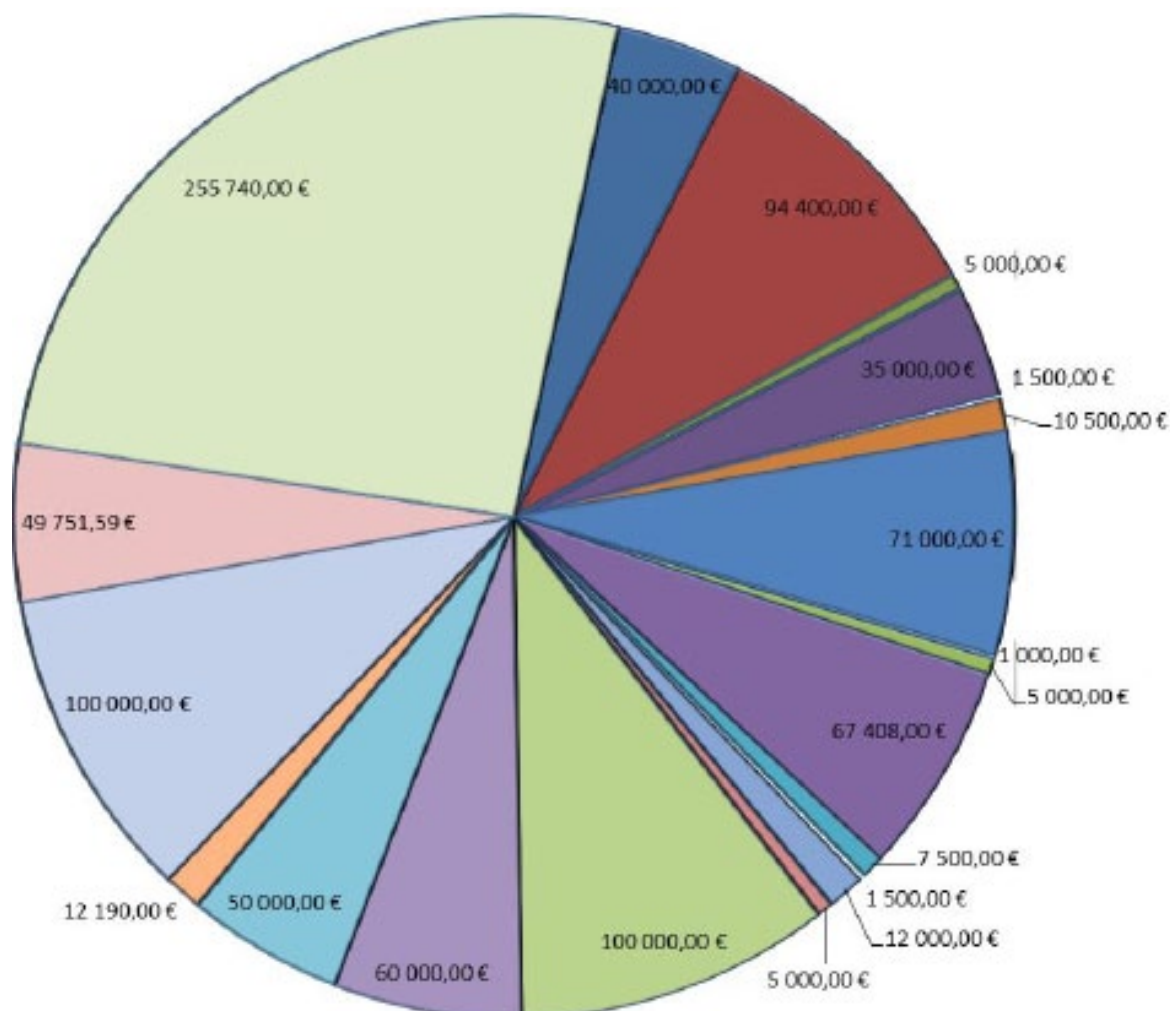
Il comporte :

- un volet dédié à la présentation générale du SIGAL : territoire, statut, historique, fonctionnement...
- un volet dédié à l'organisation interne : informations pratiques au quotidien, logistique, procédures...
- un volet à la description de l'environnement du fonctionnaire territorial : principes statutaires, positions administratives, droits et devoirs, parcours professionnel, carrière, rémunération, protection sociale...

FINANCES

Dépenses de fonctionnement

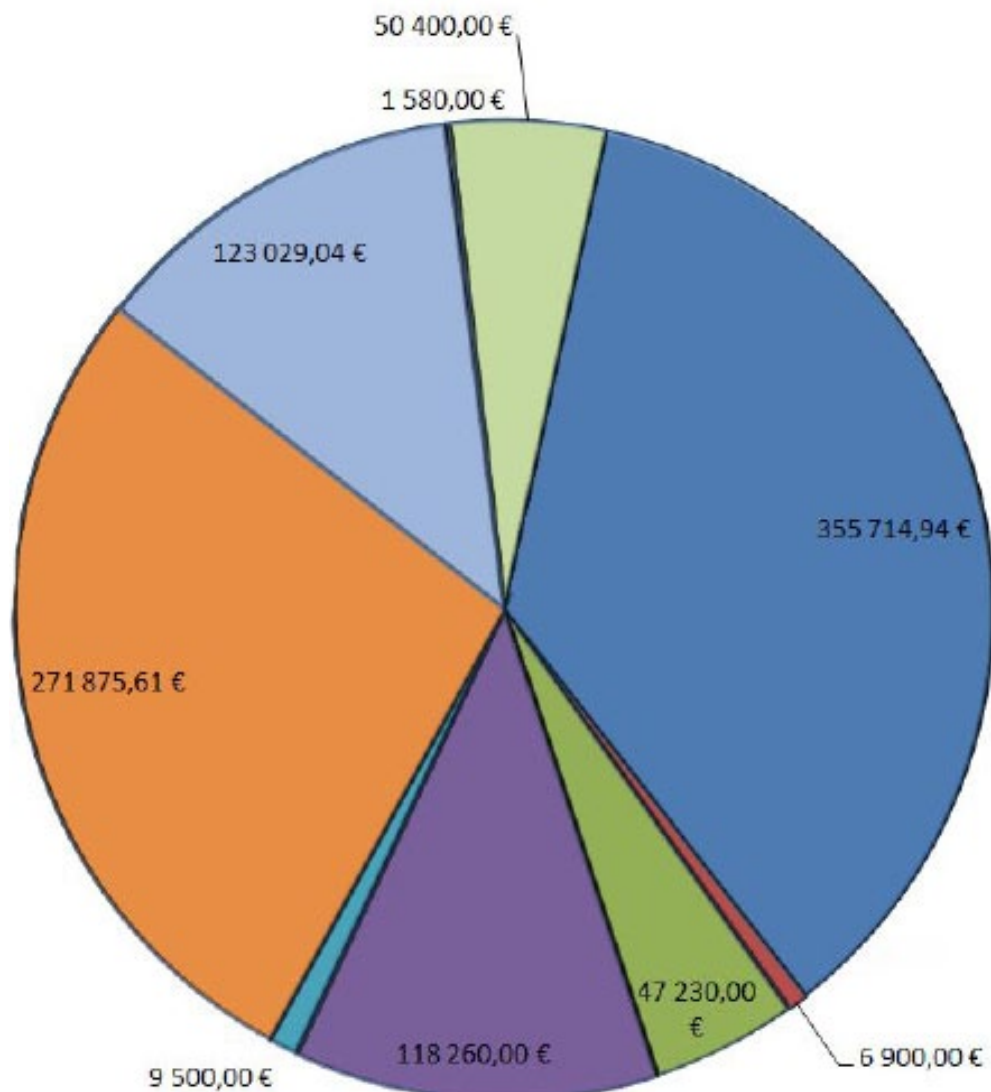
Crédits adoptés au budget primitif 2013 : 984 489 € 59



- Mise en place d'un Schéma de Cohérence Territorial
- Plateforme d'information et d'orientation sur les emplois familiaux et les services de proximité
- Mise en commun des moyens matériels pour l'organisation des fêtes, d'activités sportives ou culturelles
- Développement du cyclotourisme et du VTT dans l'Albanais
- Sauvegarde et valorisation des vergers de l'Albanais
- Communication
- Animer le PIG départemental à l'échelle de l'Albanais
- Articuler la politique de l'habitat avec les territoires voisins dans le cadre du PLH
- Poursuite d'un réseau de sentiers pédestres et VTT
- Elaboration d'une opération collective en faveur du commerce et de l'Artisanat
- Etude filière fruits
- Verger de plein vent
- Mise en place d'un plan de gestion des prairies sèches et préservation des paysages de côteaux
- Développement durable
- Animation généraliste et suivi des actions du contrat de développement et gestion du SIGAL
- Animation économique du territoire
- Animation PLH
- Animation PSADER
- Frais de structure
- Dépenses imprévues
- Autofinancement

Recettes de fonctionnement

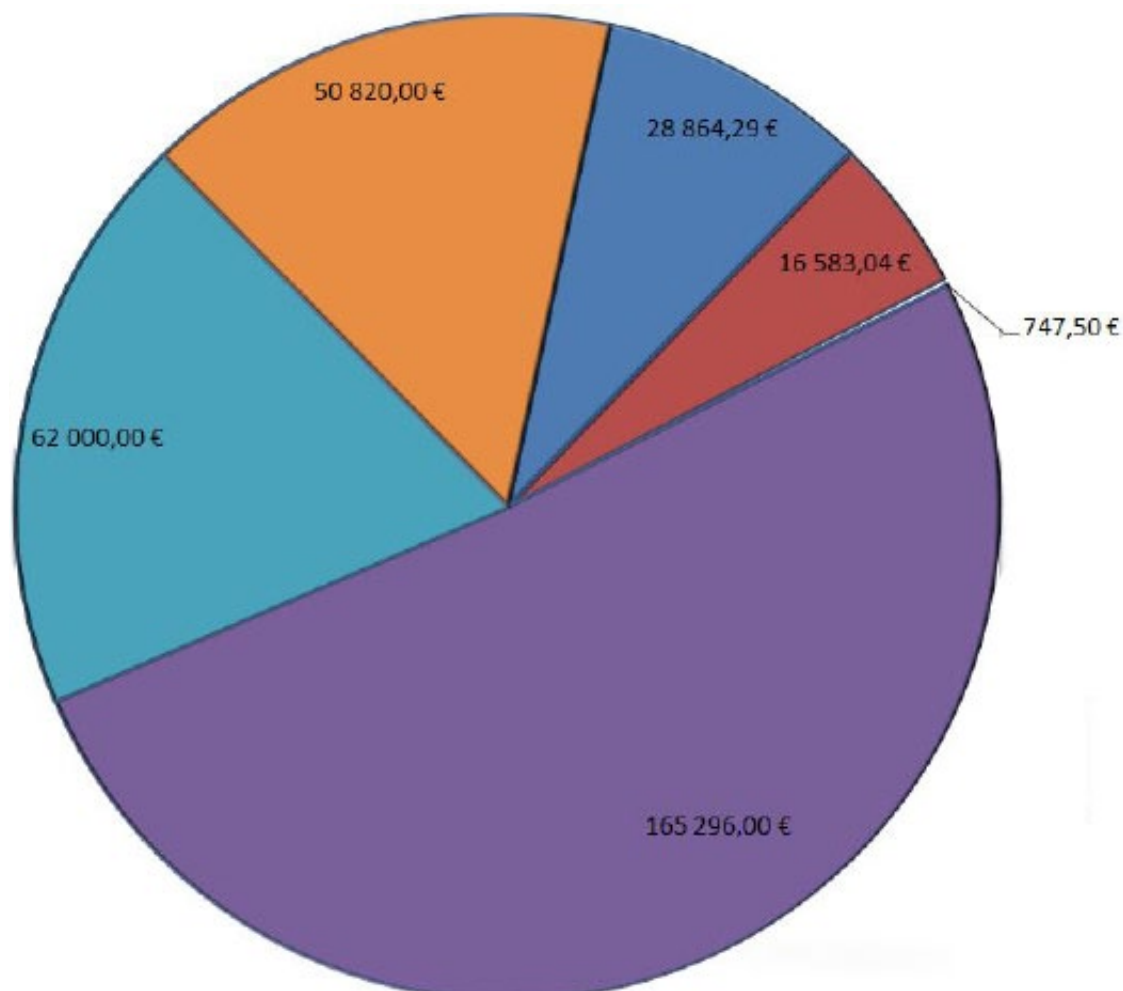
Crédits adoptés au budget primitif 2013 : 984 489 € 59



- Report excédentaire de clôture de 2012
- Produits des services
- Subventions de l'Etat
- Subventions de la Région Rhône-Alpes
- Subventions du Conseil Général de Haute-Savoie
- Participation de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly
- Participation de la Communauté de Communes du Pays d'Alby
- Autres produits de gestion courante
- Opérations d'ordre

Dépenses d'investissement

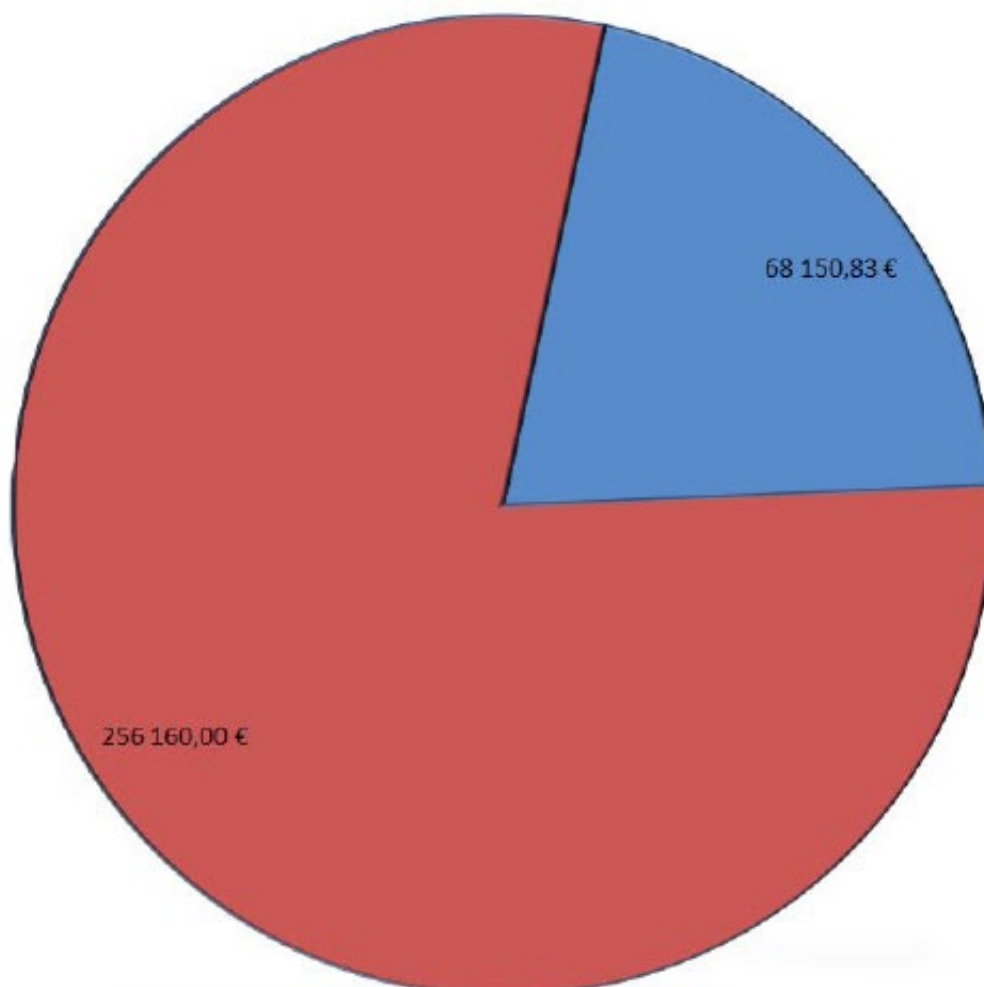
Crédits adoptés au budget primitif 2013 : 324 310 € 83



- Report déficitaire de clôture de la section d'investissement de 2012
- Dépenses imprévues
- Refonte du site internet
- Elaboration d'une opération collective en faveur du commerce et de l'Artisanat
- Mise en place d'une signalétique commune du territoire
- Opération d'ordre

Recettes d'investissement

Crédits adoptés au budget primitif 2013 : 324 310 € 83

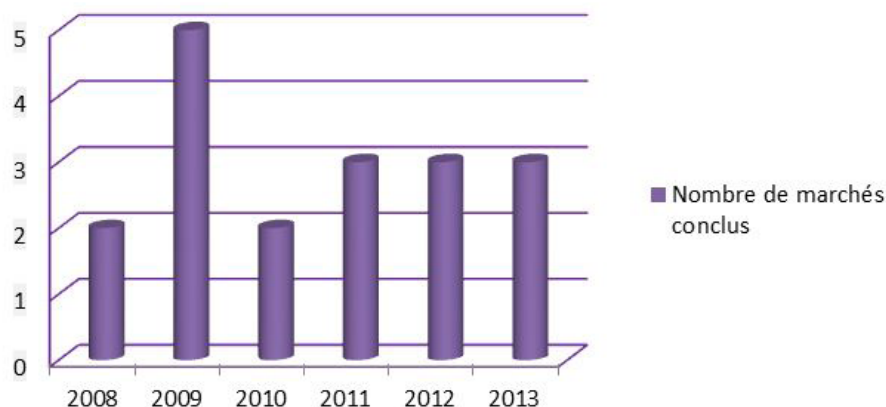


- Subventions de la Région Rhône-Alpes
- Autofinancement

MARCHES PUBLICS

Evolution des marchés publics recensés (2008-2013)

Volume des marchés publics



Bilan global 2013

- 2 lancements de consultation sur la plateforme de dématérialisation,
- 1 lancement de consultation par lettre d'invitation à concourir
- 3 marchés publics conclus
- Environ 100% des retraits de DCE sur la plate-forme de dématérialisation,
- 2 Marchés publics intégrant une clause environnementale

Répartition des marchés publics 2013 par type de marchés

L'ensemble des marchés publics conclus sont des marchés publics de services.

Synthèse globale

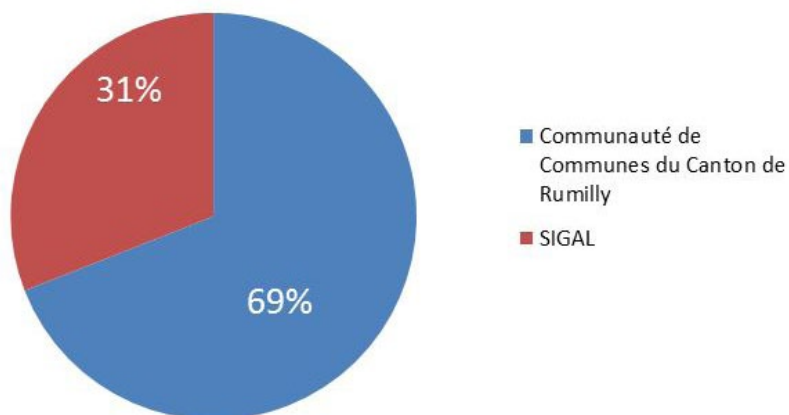
Volume constant des marchés publics de 2008 à 2013



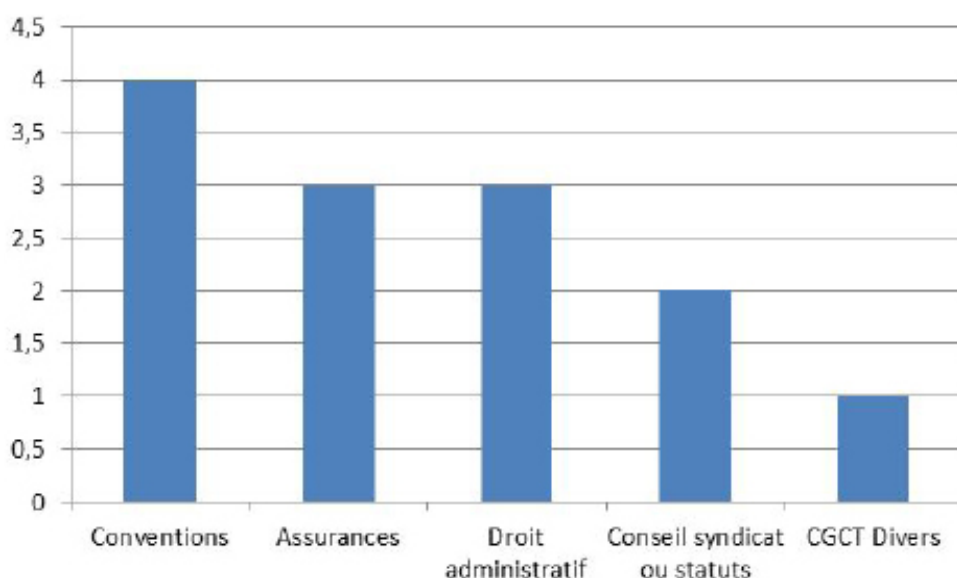
AFFAIRES JURIDIQUES

Répartition des structures bénéficiaires des réponses juridiques

31 % des questions juridiques ont été posées au service par le SIGAL



Conseil juridique - Domaines d'intervention auprès du SIGAL



Amélioration de l'organisation sur le suivi des assurances

Au 1er janvier 2013, démarrage des **nouveaux contrats d'assurances** : **responsabilité civile, dommages aux biens, protection juridique, auto-mission**. Le service a mis en place une réunion d'information pour présenter ces nouveaux contrats auprès du SIGAL

Le service a élaboré une note interne relative au suivi des assurances en février 2013.

Objectifs :

- Sensibiliser l'ensemble des services aux questions d'assurances y compris le SIGAL
- Informer sur les différents contrats d'assurances et les différents sinistres possibles
- Clarifier la répartition du rôle de chacun en cas de sinistres

Résultats :

- Meilleure lisibilité sur la gestion des assurances et confort pour les services
- Baisse des délais sur le suivi des attestations d'assurances

ADMINISTRATION

Délibérations

32 délibérations prises sur l'année 2013

Thème	Date	Intitulé
Aménagement	8 juillet 2013	Avis sur le schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Thème	Date	Intitulé
SCOT	20 février 2013	Avis sur le projet de modification n°1 du SCOT Métropole Savoie
	14 octobre 2013	Avis du SIGAL en tant que personne publique associée sur le SCOT du bassin annécien

Thème	Date	Intitulé
CDDRA	8 juillet 2013	Demande de subvention «animation généraliste»
	14 octobre 2013	Demande de subvention «animation généraliste 2014»

Thème	Date	Intitulé
Habitat	9 décembre 2013	PIG : Avenant à la convention partenariale avec l'ANAH

Thème	Date	Intitulé
Finances	20 février 2013	Orientations budgétaires 2013
	18 mars 2013	Compte administratif 2012
	18 mars 2013	Approbation du compte de gestion 2012
	18 mars 2013	Affectation du résultat : report des résultats de clôture de 2012
	18 mars 2013	Vote du budget primitif 2013
	18 mars 2013	Autorisation de programme / crédit de paiement n°1 portant sur la signalétique économique, touristique et publique sur le territoire du SIGAL : modification n°3
	9 décembre 2013	Orientations budgétaires 2014
	9 décembre 2013	Convention de prestations de services d'élimination des ordures ménagères et assimilés : redevance spéciale
	9 décembre 2013	Convention tripartite de prélèvement et virement avec SOFCAP et le comptable du Trésor Public de Rumilly-Alby

Thème	Date	Intitulé
Subvention	18 mars 2013	CDDRA : Demande de subvention pour l'étude filière fruits à jus bio
	9 décembre 2013	Demande de subvention pour l'action « animation économique 2014 »

Thème	Date	Intitulé
Personnel	18 mars 2013	Tableau des effectifs des emplois permanents : adaptation au titre de l'année 2013
	18 mars 2013	Convention de mise à disposition de personnel de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly au SIGAL
	8 juillet 2013	Nouveaux montants de référence de l'indemnité d'exercices de missions des préfectures (IEMP)

Thème	Date	Intitulé
Fonctionnement	20 février 2013	Convention de répartition des charges SIGAL/Communauté de Communes du Canton de Rumilly pour la mise à disposition de locaux
	18 mars 2013	Installation d'un nouveau délégué titulaire au Comité Syndical du SIGAL
	18 mars 2013	Installation d'un nouveau délégué suppléant au Comité Syndical du SIGAL
	8 juillet 2013	Convention avec «Croësons et Carmaniules» pour l'action «vergers de plein vent»
	9 décembre 2013	Modification des statuts
	9 décembre 2013	Convention avec la préfecture pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Réunions

Réunions	Nombre
Exécutif	0
Bureau	8
Comité syndical	5
Comité de pilotage CDDRA	5
Conseil local de développement	0
Commission Habitat / Cadre de vie / Transports	0
Commission Economie / Emploi / Formation	0
Commission Aménagement du territoire (suivi SCoT)	5
Comité de pilotage zone agricole protégée (ZAP)	4
Cellule veille Programme d'Intérêt Général (PIG)	1
Groupe de pilotage PSADER	3
Commission Petit Patrimoine Bâti	1
Comité de pilotage opération rurale collective (ORC)	1
Commission appel d'offres	0

13 instances
33 réunions en 2013

Qu'est-ce que le SCoT de l'Albanais ?

En France, le **schéma de cohérence territoriale**, abrégé **SCOT** ou **SCoT**, est un document d'urbanisme à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, destiné à servir de **cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles d'aménagement** notamment sur l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement...

Il oriente le **développement d'un territoire** dans le cadre d'un **projet d'aménagement et de développement durable**. Il a été instauré par la loi SRU (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains) du 13 décembre 2000.

Le **SCOT de l'Albanais** est un projet de développement du territoire maîtrisé et durable sur 20 ans qui concerne les cantons d'Alby-sur-Chéran et de Rumilly, soit les 29 communes du SIGAL. Il a été approuvé en avril 2005.

Les différents documents du SCoT de l'Albanais

- Le **diagnostic** est établi au regard des prévisions économiques et démographiques, et des besoins en matière de développement économique, d'agriculture, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.
- Le **Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD)** résulte du diagnostic. Il fixe «les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises...»
- Le **Document d'Orientations Générales (DOG)** qui constitue le volet prescriptif du SCOT.

Vous pouvez télécharger et consulter ces documents sur le site du SIGAL

www.albanais-haute-savoie.fr à la rubrique

Le territoire de l'Albanais / Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) / Documents à télécharger

Les grandes prescriptions du SCoT de l'Albanais

Organiser le territoire sur l'armature ville/bourg/villages

- conforter la centralité de Rumilly comme pôle économique et de services,
- développer les 8 bourgs (Alby-sur-Chéran, Cusy, Gruffy, Marcellaz-Albanais, Sales, St Félix, Vallières, Viuz la Chiesaz), relais de services et de commerces entre la ville et les villages pour atteindre 2000 à 2500 habitants par commune,
- maintenir une croissance démographique suffisante des villages pour conserver des équipements et des services de proximité.

Limitier la consommation d'espaces et maîtriser le développement résidentiel

- diminuer la superficie moyenne de terrain consommée par logement à 750 m²
- diversifier les formes de logement en privilégiant le collectif et le locatif et en limitant l'habitat individuel : construire 6 000 à 8 000 logements nouveaux, dont 1/3 en collectifs
- concentrer autour des chefs lieux de communes et limiter l'étalement des hameaux
- recourir à des procédures permettant de gérer l'organisation de l'espace et la réhabilitation du parc ancien (ex : ZAC, OPAH...)
- mettre en place les Programmes Locaux de l'Habitat, outil de mise en œuvre pour une politique concertée pour le logement

Diversifier et rendre qualitatif le développement économique

- développer le secteur tertiaire aux cotés des activités traditionnelles du territoire
- favoriser le développement des PME-PMI et des emplois qualifiés
- organiser l'implantation des nouveaux espaces économiques (entre 80 et 100ha) dans le triangle Rumilly / Alby / Albens.

Construire l'identité du territoire et préserver le caractère rural de l'Albanais

- A travers les espaces agricoles en maintenant des grands espaces agricoles ; en protégeant l'accès aux exploitations et en délimitant une zone durablement vouée à l'agriculture
- A travers le paysage et les ressources naturelles en maîtrisant l'urbanisation des piémonts ; en protégeant la faune et la flore

Améliorer l'organisation des déplacements et diversifier les modes de transports :

- encourager les modes de déplacement alternatif à la voiture : transports collectifs; co voiturage; modes de transports doux (vélo, pied...)
- améliorer les conditions de circulation et de sécurité dans la traversée des villages

Favoriser un développement commercial et touristique complémentaire des territoires voisins



La commission Aménagement du territoire

Il existe 3 Commissions thématiques liées au domaine de compétences du SIGAL. Elles constituent un laboratoire d'idées et d'échanges sur l'ensemble des dossiers relatifs aux missions du SIGAL. Leurs propositions sont soumises au Bureau et Comité Syndical. Elles sont composées des élus du territoire et des partenaires associés aux travaux : socioprofessionnels et institutionnels.

L'une d'entre elles est chargée du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Albanais (compatibilité PLU/SCOT, information sur le SCOT, suivi de l'observatoire du territoire...) : la **commission Aménagement du territoire**.

Elle s'est réunie 5 fois en 2013 afin d'émettre un avis sur les documents d'urbanisme en cours d'évolution sur le territoire mais aussi sur les documents voisins et les documents de norme supérieure.

Un travail a également été présenté sur les **continuités écologiques** réalisé par un stagiaire de la Direction Départementale des Territoires (DDT) sur l'Albanais, avec une synthèse du rapport de la DDT sur **la révision et l'intégration des dispositions du Grenelle dans le cadre de l'évolution du SCOT**.

Le suivi des documents d'urbanisme

En 2013, le SIGAL :

- a donné un avis sur 1 document d'urbanisme en révision (Rumilly)
- a étudié 4 modifications de Plan Local d'Urbanisme (PLU) / Plan d'Occupation des Sols (POS) dont 1 simplifiée (Chapeiry, Marcellaz-Albanais, Etercy, Saint-Félix).

En 2013, le SIGAL a également été sollicité pour rendre un avis sur :

- le projet d'arrêt du SCOT du Bassin Annecien
- le projet de modification du SCOT Métropole Savoie (intégration du document d'aménagement commercial)
- le projet d'arrêt du PLU de Montagny-les-Lanches et sur le projet d'arrêt du Schéma régional de cohérence écologique.



Le suivi du SCoT : l'observatoire et le bilan

Zonage réglementaire harmonisé sur le territoire du SCoT de l'Albais en 2013

Au plus tard **10 ans après l'approbation**, le SIGAL doit procéder à une **analyse des résultats de l'application du SCOT** et délibérer sur son maintien en vigueur, sa mise en révision ou son abrogation.

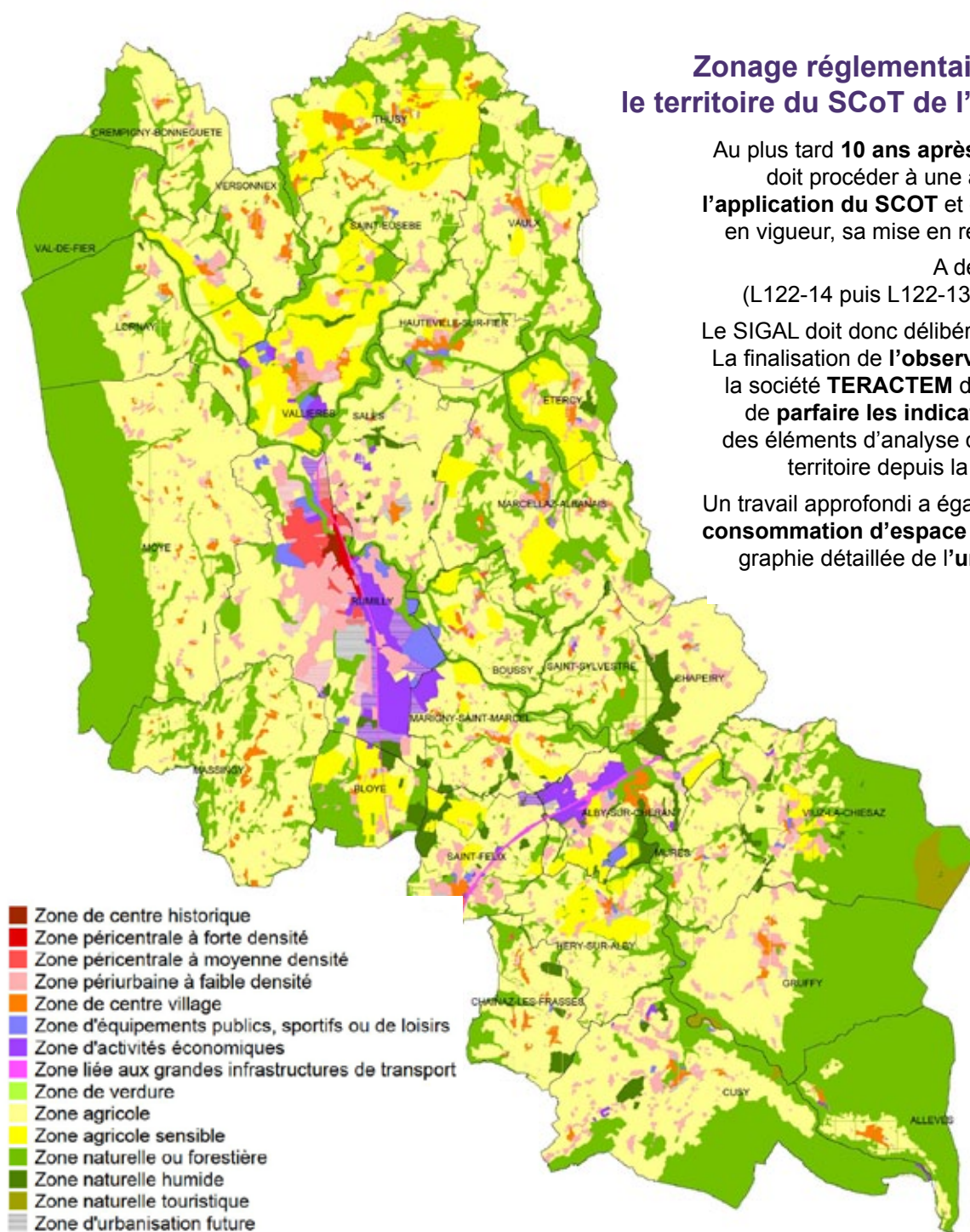
A défaut, le SCOT est **caduc**.
(L122-14 puis L122-13 du Code de l'urbanisme).

Le SIGAL doit donc délibérer **avant le 25 avril 2015**. La finalisation de l'**observatoire du SCOT**, confié à la société **TERACTEM** depuis avril 2013, a permis de **parfaire les indicateurs de suivi** et dégager des éléments d'analyse qui montrent l'évolution du territoire depuis la mise en œuvre du SCOT.

Un travail approfondi a également été effectué sur la **consommation d'espace** afin de réaliser une cartographie détaillée de l'**urbanisation du territoire**.

L'analyse de l'évolution du territoire s'organise autour des 8 orientations générales du **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** du SCOT qui ont pour objectif d'aménager un « **territoire d'équitable et de qualité de vie** » sur 20 ans.

Les données statistiques ainsi recueillies serviront à tirer le **bilan des 10 ans d'application du SCOT**.



Les perspectives

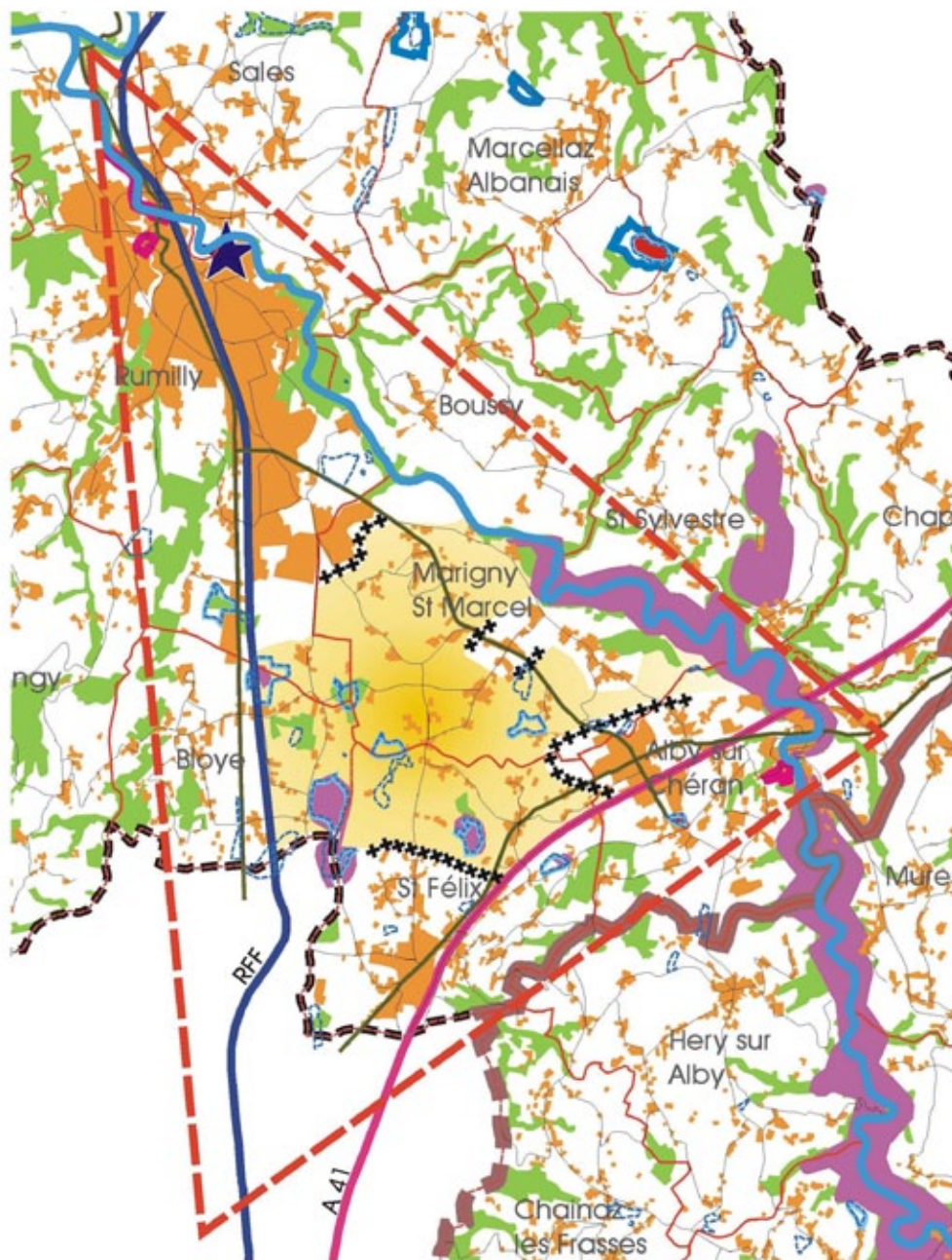
Le travail de synthèse réalisé en **commission Aménagement du territoire** permet d'aboutir au bilan synthétique présenté l'année suivante aux élus du territoire ainsi qu'aux partenaires associés au SCOT de l'Albais. Les remarques issues de cette présentation permettent d'enrichir la réflexion sur le **bilan qui sera finalisé courant 2014**.

De plus, comme tout document d'urbanisme approuvé, le SCOT s'il est maintenu, devra également intégrer les **dispositions du Grenelle II avant le 1er janvier 2016**.

Le SCOT devra aussi prendre en compte l'évolution des documents d'urbanisme locaux en participant en tant que personne publique associée à l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** de la Communauté de Communes du Pays d'Alby.

L'assistance aux communes sur l'élaboration d'une zone agricole protégée

Le SCOT a identifié en 2005 dans le triangle à enjeu **Rumilly - Alby-sur-Chéran - Albens** une zone agricole pérenne.



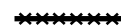
Carte extraite du Document d'Orientations Générales du SCOT de l'Albanais

Le SIGAL a poursuivi cette année encore son assistance technique, administrative et réglementaire au projet d'élaboration d'une **zone agricole protégée (ZAP) intercommunale**.

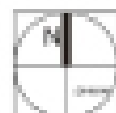
Le résultat de cette assistance a abouti à un rapport de présentation réalisé pour le compte des communes concernées (Marigny-Saint-Marcel, Bloye, Saint-Félix et Rumilly) dans le cadre de la procédure.



Zone agricole pérenne du triangle



Limite d'urbanisation



L'assistance aux communautés de communes sur l'urbanisme intercommunal

Les services du SIGAL ont été sollicités, comme en 2012, par les communautés adhérentes pour des éléments d'information à la fois sur l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** et sur la création d'un service mutualisé d'instructions d'urbanisme.

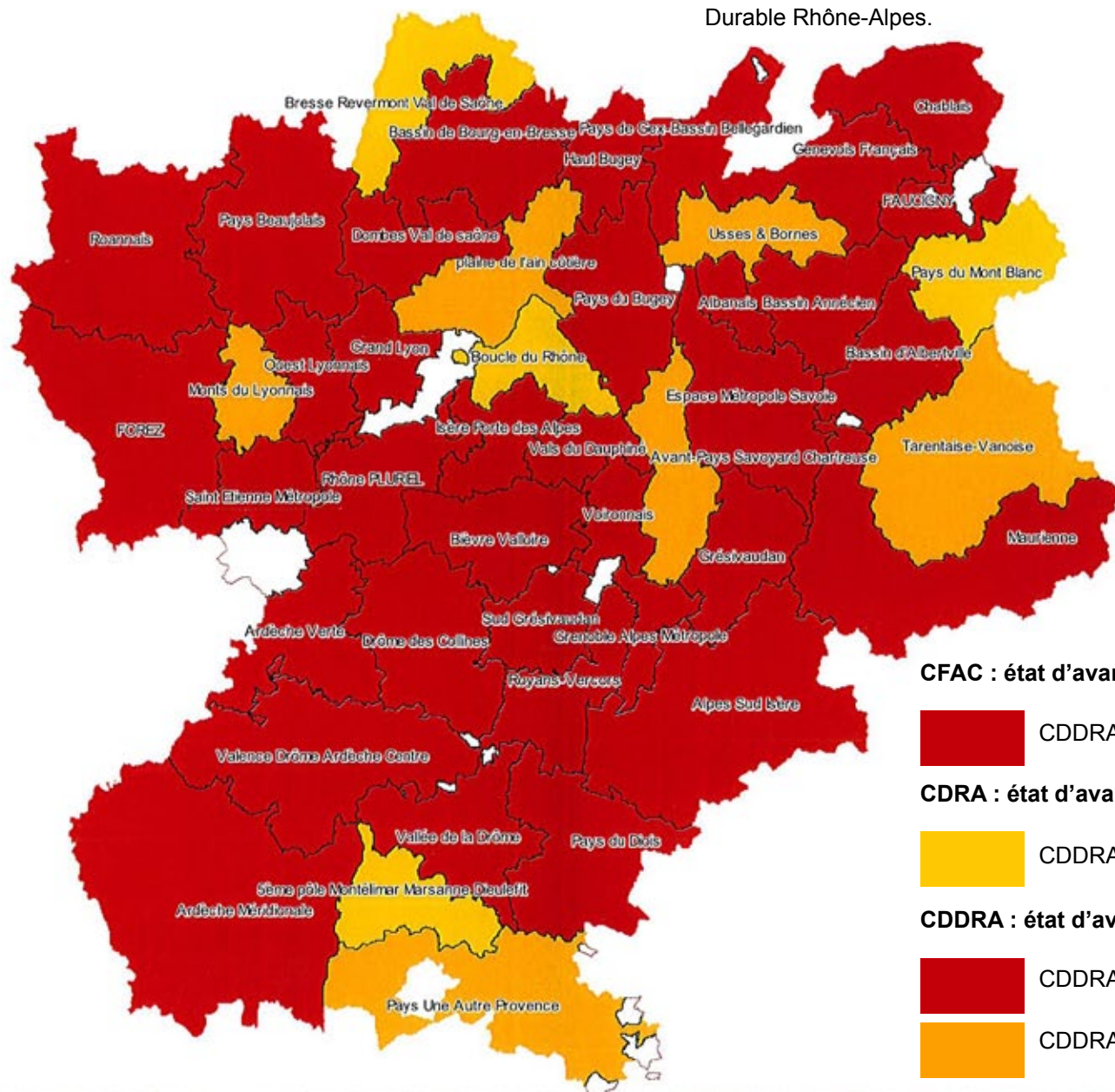
Qu'est-ce qu'un Contrat de Développement ?

Pour accompagner chaque bassin de vie et d'emploi selon ses spécificités, le **Conseil Régional Rhône-Alpes** a mis en œuvre les **Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes**. La signature d'un contrat avec la Région permet l'attribution d'une aide de 55 € par habitant pour 6 ans pour le financement de projets à portée intercommunale.

Etat d'avancement des Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) et des Convention de Fonctions d'Agglomération et de Centralité (CFAC) au 1er janvier 2014

A la date du 1er janvier 2014 :

- **31 territoires** ont conclu avec la Région un Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes comprenant 6 Conventions de Fonctions d'Agglomération et de Centralité
- **3 territoires** ont conclu une Convention de Fonctions d'Agglomération et de Centralité couvrant l'intégralité de leur périmètre
- **6 territoires** sont inscrits dans une démarche d'élaboration d'un nouveau Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes.



CFAC : état d'avancement

CDDRA / CFAC validés

CDDRA : état d'avancement

CDDRA en cours

CDDRA : état d'avancement

CDDRA / CFAC validés

CDDRA / CFAC élaboration

Région Rhône-Alpes



Le contrat de développement Rhône-Alpes 2001-2006

Le CDRA 2001-2006 était le premier contrat signé entre le territoire de l'Albanais et la Région Rhône Alpes et la première expérience de collaboration entre les deux cantons. Dès 2002, les deux communautés de communes se sont réunies pour créer le SIGAL qui a en charge la gestion de ce contrat et du SCOT.

Les grandes orientations choisies par le territoire ont été les suivantes :

- l'aménagement équilibré du territoire dont l'action principale a été l'élaboration du SCOT de l'Albanais
- favoriser le développement économique
- préserver et valoriser la qualité de vie du territoire
- consolider et valoriser l'identité de l'Albanais

Les actions

Le CDRA 2001-2006 était composé d'un **programme de 30 actions** dont la majorité était à portée intercommunale.

La quasi-totalité des actions ont été menées pour un montant moyen de **subvention régionale de 35%** soit **1 307 682 €**.

17 actions ont été pérennisées par le SIGAL ou les communautés de communes, dont :

- le suivi et l'animation du SCOT
- la création de produits randonnées pédestres, VTT et équestres en liaison avec les hébergements et les produits locaux
- la plate-forme d'information et d'orientation sur les emplois familiaux et les services de proximité

Le partenariat

Les deux communautés de communes ont instauré une logique de partenariat.

Les élus communaux et de la société civile (associations partenaires) se sont impliqués dans l'élaboration et le suivi des actions du Contrat.

Des relations ont été nouées avec les territoires voisins, elles ont été concrétisées à travers des « actions passerelles » menées sur l'Albanais, le Bassin annécien et les Usses et Bornes

Vous pouvez télécharger et consulter le bilan du 1er contrat de développement Rhône-Alpes 2001-2006 sur le site du SIGAL www.albanais-haute-savoie.fr à la rubrique Le territoire de l'Albanais / Contrat de développement Rhône-Alpes 2001-2006



Le contrat de développement Durable Rhône-Alpes 2009-2015

Dès la candidature, le territoire a souhaité que le **CDDRA 2009-2015** soit un outil de mise en œuvre des orientations définies par le **schéma de cohérence territoriale (SCoT)**.

Le **Développement Durable** a été une préoccupation pour cette nouvelle génération de contrat. Il s'inscrit dans la vision à long terme du SCoT et propose une intervention équilibrée dans les champs économique, social et environnemental.

Les axes de développement du CDDRA 2009-2015

Pour le second contrat signé en novembre 2009 avec la Région Rhône Alpes, le territoire a axé son projet sur les principes suivants :

- mettre en œuvre les orientations du schéma de cohérence territorial (SCoT) de l'Albanais
- répondre aux 3 enjeux prioritaires du territoire : maîtriser la croissance de l'habitat et diversifier l'offre de logement
- mieux organiser les déplacements et offrir des alternatives à la voiture
- favoriser le développement économique pour un territoire d'équilibre et de qualité

Ce nouveau contrat est ambitieux ; il compte **29 actions** qui représentent un investissement global de 7 513 800 € pour le territoire dont :

- **2 243 800 € d'aide sollicitée auprès de la Région**
- **5 000 000 € environ à la charge des différents maîtres d'ouvrage**

Le **développement économique** est la priorité de ce contrat puisque 66% des actions portent sur ce thème (Economie, tourisme, agriculture).

Clause de revoyure et Avenant

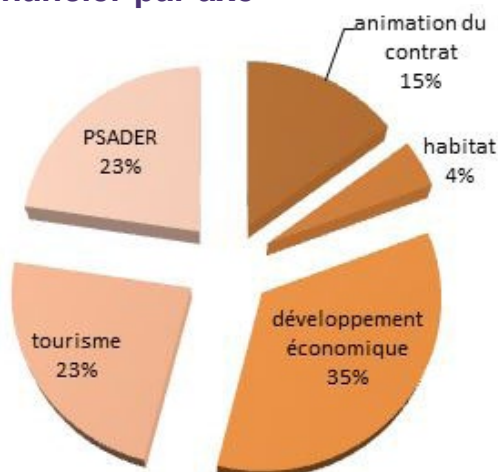
Un bilan du CDDRA a été fait à mi parcours, en octobre 2012. Il apparaît que **30.6% des crédits** étaient affectés à cette date et **18 actions sur 29 engagées**.



Le territoire a ensuite proposé un avenant au contrat qui prend en compte les nouvelles modalités régionales. Ainsi, l'avenant au contrat élaboré en 2012 a été présenté et validé par la Région au premier trimestre 2013.

Le CDDRA conserve le même objectif de mettre en œuvre les orientations du SCoT et concentre les moyens sur un nombre moins important d'actions. Initialement constitué de 29 actions, le contrat compte actuellement 22 actions réparti en deux grands axes : **l'Habitat et le développement économique qui concentre près de 80% du montant des subventions. A ce jour, 18 actions sur 22 sont engagées et 40 % des crédits affectés.**

Effort financier par axe



Un Comité de Pilotage stratégique autour du Développement Durable

Comme indiqué dans la délibération régionale, le territoire a organisé un **Comité de Pilotage Stratégique**. Il a été choisi de le faire sur le thème du Développement Durable, axe peu développé jusqu'à présent.

Ainsi le profil « Carbone et énergie » du territoire établi par l'**OREGES (Observatoire Régional des Emissions de Gaz à Effet de Serre)** a été exposé et la ville de Rumilly a présenté le **plan Communal de Développement Durable** qu'elle a élaboré.

Vous pouvez télécharger et consulter les documents sur le site du SIGAL
www.albanais-haute-savoie.fr à la rubrique
Le territoire de l'Albanais / Contrat de développement durable Rhône-Alpes 2001-2006

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'Albanais, lieu où se conjugue dynamisme économique et qualité de vie

La situation géographique du territoire, à **proximité des capitales économiques européennes** : Genève, Lyon, Turin, au cœur du sillon alpin et au **carrefour des Départements de la Haute-Savoie et de la Savoie** sont autant d'atouts pour les entreprises du territoire.

Environ **2300 entreprises** (source INSEE) sont présentes en Albanais (notamment Téfal, Nestlé, Galderma), avec des entreprises de travaux publics, d'agroalimentaires, d'artisanats et de commerces.

Pour une **création d'entreprise**, le **développement** ou la **relocalisation des sociétés**, le territoire de l'Albanais et ses partenaires économiques mettent en œuvre leur savoir faire pour accompagner les professionnels dans la réalisation de leur projet quel que soit le stade d'avancement.

Afin de favoriser le développement des entreprises en Albanais, les communautés de communes du canton de Rumilly et du Pays d'Alby ont mis en place un **interlocuteur unique pour le développement économique**, le **Comité d'Action Economique « Rumilly - Alby Développement »**, et s'appuient également sur leurs **partenaires** : le **Groupe d'Employeurs « Ressources Alb' »**, **Initiative Grand Annecy...**

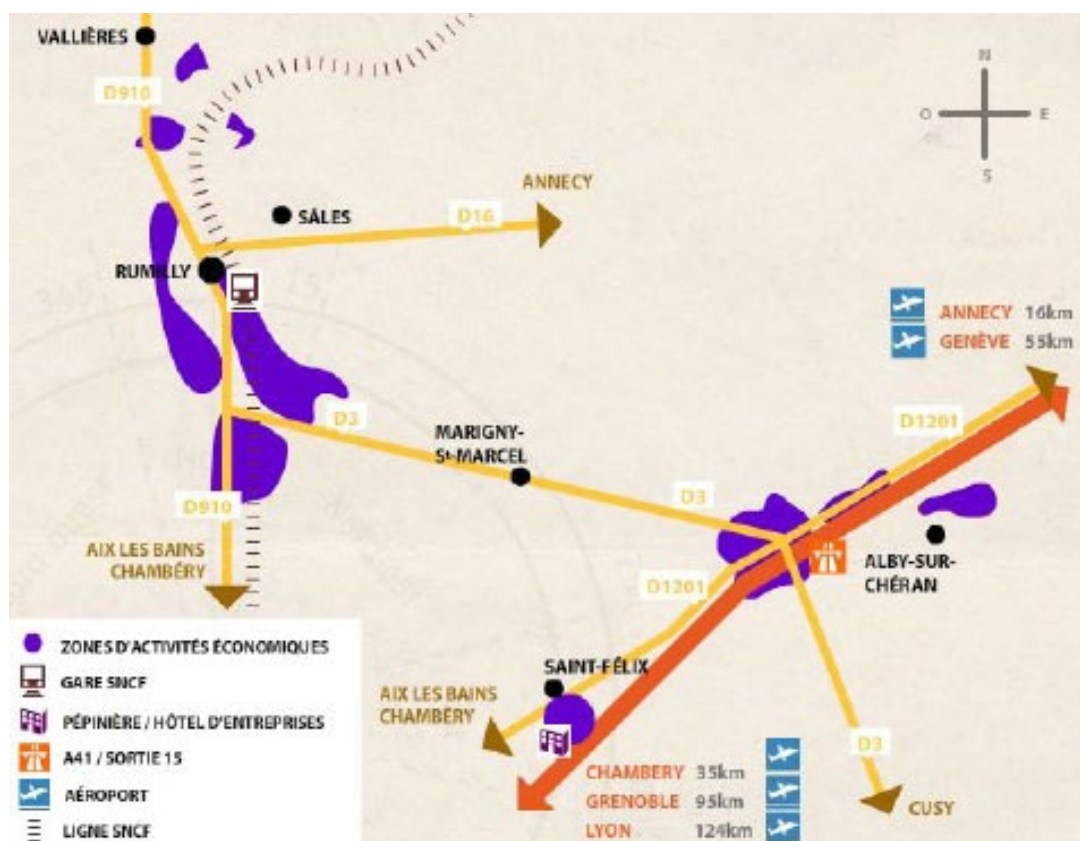
Pour plus de renseignements sur l'économie de territoire, retrouvez des focus sur l'industrie, l'artisanat et le commerce en Albanais, ainsi qu'un état des lieux sur la création d'entreprises en Haute-Savoie sur le site web du SIGAL www.albanais-haute-savoie.fr à la rubrique Economie / Mieux connaître l'économie du territoire

Les Zones d'Activité Économiques (ZAE)

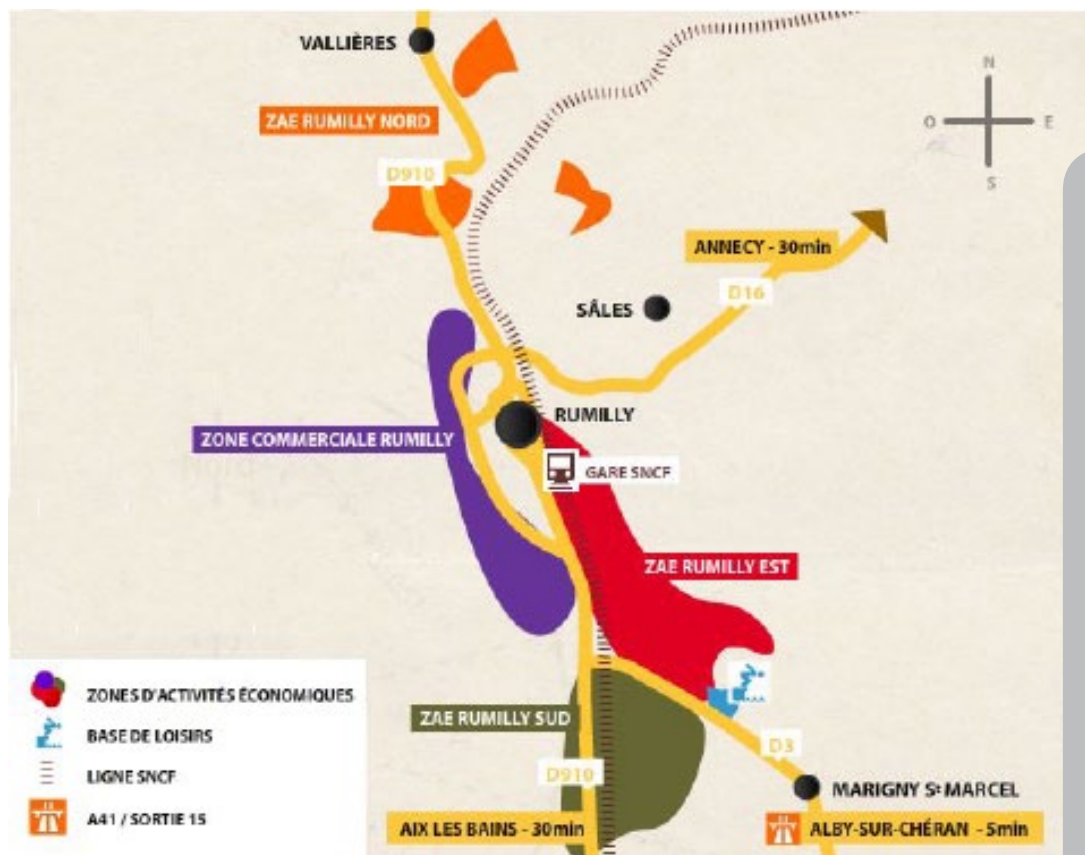
Le territoire de l'Albanais en Haute-Savoie compte **6 zones d'Activités Économiques** réparties sur 250 hectares, dont 34 hectares de zones d'activités en projet.

Les nombreuses zones d'activités sont dotées d'**équipements de communication très haut débit** avec des coûts d'installation très attractifs. Elles bénéficieront également de la **fibre optique** en janvier 2015.

Des **structures d'accueil et d'accompagnement** (hôtel d'entreprises...) aux projets d'entreprises allant de l'identification du projet à sa maturité sont également mis à disposition.



*Implantation générale
sur les cantons de Rumilly et d'Alby-sur-Chéran*



*Implantation
des zones d'activités
économiques sur le
canton de Rumilly*

Développement économique de l'Albanais : journée de visites et d'échanges le 24 mai 2013

Une quarantaine d'élus des communautés de communes du canton de Rumilly et du Pays d'Alby se sont retrouvés pour échanger sur le développement économique de l'Albanais.

Cet échange s'est notamment organisé autour de la visite d'entreprises (Pôle Excellence Bois, entreprise Techniwood) et des zones d'activités économique situées sur les 2 cantons.

*Implantation
des zones d'activités
économiques
sur le canton
d'Alby-sur-Chéran*

Hôtel d'entreprise Alb'Espaces

La Communauté de Communes du Pays d'Alby a pu obtenir des crédits de la Région Rhône Alpes via le CDDRA pour la **construction d'un second bâtiment relais**.

Ce projet situé à proximité de l'échangeur autoroutier a nécessité un investissement de 2 millions d'euros. Les entreprises qui intégreront cette structure bénéficieront d'un bail précaire de 23 mois.

Le bâtiment sera livré courant **mars 2014**, il compte **8 ateliers en rez-de-chaussée et 12 bureaux à l'étage**. Il y a déjà une forte demande d'entreprise pour la location de locaux dans cet espace.



Créer son entreprise en Albanais : le réseau Créafil

Une trentaine d'organismes d'aide à la création-reprise d'entreprises de l'Albanais, du Bassin annécien et des Usses et Bornes s'organisent pour **aider mieux encore les porteurs de projet**. Sur les territoires de l'Albanais, du Bassin annécien et des Usses et Bornes (130 communes), près de 30 structures (collectivités territoriales, chambres consulaires, associations) opérant dans le cadre d'une mission d'intérêt général, interviennent pour accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises à chaque phase de leur projet depuis l'idée jusqu'au suivi après la création.

Parce qu'il n'est pas toujours aisé de les identifier et de connaître toute l'aide qui peut être apportée, ces structures ont décidé de s'engager dans une démarche régionale : **Créafil Rhône Alpes**.

L'objectif est simple : être plus lisible pour les créateurs repreneurs et leur apporter un service de qualité en tout point du territoire. Cela passe par une mise en réseau et donc une coordination accrue entre elles. A l'initiative des trois territoires, les opérateurs se sont engagés dès 2009, à la concrétisation de ce projet.

La signature du pacte d'appartenance au réseau Créafil, le jeudi 29 novembre 2012, par l'ensemble de ces structures, marque leur engagement aux côtés des collectivités locales au sein d'un projet commun durable.

La mise en place de **4 portes d'entrée** constitue la première mesure opérationnelle pour les porteurs de projets. Conçues dans l'esprit d'un guichet unique du réseau, les portes d'entrée assurent le premier contact à établir lorsqu'on a un projet de création ou de reprise. Ce dispositif d'accueil permanent et gratuit, va orienter les créateurs et repreneurs, après une première analyse de l'avancement de leur projet, vers la ou les structures identifiées qui pourront répondre à leurs besoins. Il s'agit de :

- la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute Savoie (CCI Haute-Savoie)**
- la **Chambre de Métiers de l'Artisanat de Haute Savoie (CMA Haute-Savoie)**
- **Genevois Haut-Savoyard Initiative (GHSI)**
- la **pépinière d'entreprises La Clé (Communauté de Communes du Pays de Faverges)**

Après un an de fonctionnement, le travail en réseau commence à porter ces fruits avec un partage et une uniformisation des pratiques (travail sur une fiche contact) et la mise en place d'un système de traçabilité pour qualifier les flux, en tenant compte des bases de données existantes de chaque structure. 6 partenaires ont monté une action commune d'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprise.

Des efforts sont à poursuivre pour améliorer d'une part la connaissance mutuelle des acteurs et donc une orientation des porteurs de projet encore plus efficace et d'autre part améliorer le maillage entre CREAFIL et les CDDRA.

Un portail internet : www.creafil.rhonealpes.fr vient compléter l'information

Signalétique économique

« L'Albanais, territoire de performances »

C'est l'accroche thématique choisie pour illustrer le développement économique du territoire.

Afin de marquer l'unité et la cohérence du territoire sur le développement économique, les collectivités ont mis en place **une signalétique commune et homogène sur l'ensemble du territoire de l'Albanais**.

Les ZAE du territoire disposent d'un **Relais Information Service** : il s'agit d'un plan de la zone d'activité avec la liste des entreprises.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu tout d'abord modifier le périmètre des ZAE. En effet, les zones d'activités des Grives et de Vers Uaz, entre autres, « n'existent plus » : elles ont été remplacées par la Zone d'Activité Rumilly Sud, la Zone d'Activité Rumilly Est, la Zone d'Activité Rumilly Nord et la Zone Commerciale de Rumilly.

Il a fallu ensuite créer une **adresse postale** (nom de rue et numéro) pour chaque entreprise et informer ainsi les organismes concernés (la Poste). Le jalonnement routier a dû être modifié en conséquence.

Et pour optimiser au mieux ce travail, les adresses postales des entreprises ont été envoyées aux opérateurs GPS afin de mettre à jour leurs bases de données. Après cette mise à jour, chaque entreprise a reçu ses **coordonnées GPS** pour communiquer au mieux auprès de ses prestataires.

Ce travail de longue haleine a été rendu possible par la **mobilisation de l'ensemble des partenaires concernés** : les représentants économiques des mairies, qui gèrent à l'heure actuelle les zones d'activités existantes, le Comité d'Action Economique « Rumilly – Alby Développement, mais aussi les entreprises.

Réseau des acteurs économiques de l'Albanais

Le réseau des acteurs économiques de l'Albanais se réunit environ une fois par an.

A titre d'information, deux documents ont été réalisés par chaque communauté de communes avec la participation de l'ensemble des partenaires économiques. Distribués notamment à l'ensemble des communes du territoire, ces documents permettent de faciliter l'orientation des porteurs de projet vers le bon interlocuteur.

Ces documents sont téléchargeables sur le site web du SIGAL :

www.albanais-haute-savoie.fr
à la rubrique **Economie / Vos interlocuteurs**

Annuaire des acteurs économiques



Schéma d'orientation

destiné à orienter d'un seul coup d'œil les créateurs/repreneurs d'entreprises, les chefs d'entreprises du territoire ou les demandeurs d'emploi, vers la structure compétente



Initiative Grand Annecy



Dans le cadre de l'action passerelle des CDDRA du Bassin Annécien et de l'Albanais, la Région Rhône-Alpes et les collectivités membres des CDDRA soutiennent financièrement Initiative Grand Annecy.

Il s'agit d'une plateforme d'initiative locale, initiée en 1999 par la Communauté de l'agglomération d'Annecy, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général de la Haute-Savoie.

Elle propose un **service gratuit à destination de tout porteur de projet de création/reprise d'entreprise sur le territoire du grand bassin annécien et de l'Albanais**, avec 3 missions complémentaires :

- valider le projet de création ou reprise
- financer le projet via différents dispositifs (prêt d'honneur)
- accompagner le développement de l'entreprise (conseils, accompagnement)

En 2012, 8 entreprises de l'Albanais ont bénéficié d'un prêt d'honneur et d'un accompagnement. Ce chiffre est en constante augmentation depuis 2009.

www.initiative-grand-annecy.fr

Contrat territoriaux emploi / formation

Les **Contrat Territoriaux Emploi Formation (CTEF)** sont les volets « emploi formation » des CDDRA. Chaque année au vu de la réactualisation d'un diagnostic réalisé sur le territoire du Bassin Annécien, des Usses&Bornes et de l'Albanais, un **plan d'action** est décliné.

En 2013, des actions ont été mises en place, avec comme objectifs principaux :

- **priorité aux ressources humaines sur les domaines du tourisme et de la gérontologie** : des actions de mobilisation des employeurs pour les sensibiliser à cette question ont été mené sous forme de petit déjeuner, avec également des actions de formation pour des saisonniers et de mobilisation de demandeurs d'emploi autour des métiers d'aide à domicile
- **public en difficulté** : des actions de formation à destination du public jeune en insertion est ciblé

COMMERCE ET ARTISANAT

Qu'est-ce que l'action pour le commerce et l'artisanat ?

Depuis septembre 2011, le SIGAL a débuté le programme **Action pour le Commerce et l'Artisanat (ACAA)** en faveur du développement du commerce et de l'artisanat sur le territoire des communautés de communes du canton de Rumilly et du Pays d'Alby pour une durée maximale de **36 mois (septembre 2014)**.

Ce dispositif, permet avec l'appui de différents partenaires comme les chambres consulaires et les unions commerciales, de mobiliser différentes aides financières (Etat, Région Rhône-Alpes, Département de Haute-Savoie, mais aussi des communes) pour **dynamiser et renforcer l'action commerciale et artisanale en zone rurale**.

Objectifs et plan d'actions



L'Action pour le commerce et l'Artisanat de l'Albanais, répond à 5 enjeux stratégiques primordiaux :

- renforcer la position concurrentielle du centre-ville de Rumilly dans le non-alimentaire
- développer l'attractivité des pôles d'hyper proximité et de proximité
- accompagner les mutations des filières artisanales
- favoriser le maintien de la filière alimentaire
- améliorer l'adaptation de la filière restauration

Actions à destination des collectivités :

- élaborer une stratégie de développement à l'échelle intercommunale
- préserver et moderniser les commerces
- aménager les espaces à vocation commerciale
- promouvoir et diversifier l'offre locale

Actions à destination des unions commerciales et artisanales existantes et en devenir :

- accompagner les projets collectifs
- organiser des animations, manifestations ou autres événements promouvant l'offre commerciale, artisanale ou de service

Actions à destination des entreprises :

- soutien à la modernisation des points de vente
- soutien à l'implantation des entreprises en zone d'activité
- soutien au développement de l'outil de production
- soutien au développement de l'outil de production alimentaire

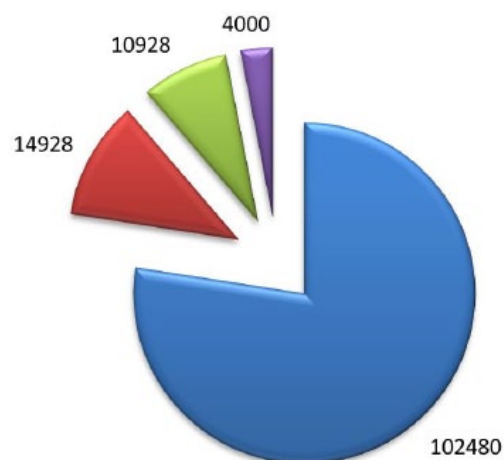
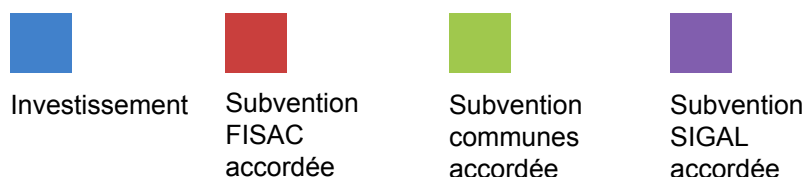


Scindée en 2 types d'actions différentes, cette première phase permet d'une part **l'obtention d'aides directement versées aux commerçants et artisans** désireux de faire se professionnaliser et de moderniser leur outil de travail afin de développer leur activité ; et d'autre part **la mise en œuvre d'actions plus globales**, portées par les acteurs économiques locaux et les communes, visant au **développement économique de centre-bourgs, de certaines filières ainsi qu'à leur professionnalisation**.

Aides directement versés aux commerçants et artisans de l'Albanais

Le nombre de dossier a été fortement en baisse en 2013 par rapport à 2012. En 2013, le comité de pilotage en charge d'étudier l'ensemble des dossiers de demande de subvention, a entendu **4 porteurs de projets** qui ont tous reçu un accord de subvention (1 dossier lié aux artisans et 3 dossiers de commerçants en centralités).

Au total, ce sont **102 480 €** versés en subvention pour aider les commerçants et artisans de l'Albanais depuis 2011.



Aides collectives en faveur du commerce et de l'artisanat

Sur les **12 actions collectives** que compte le programme **FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce)**, deux sont encore à mettre en œuvre et deux sont en cours de réalisation par les différents partenaires. Les autres sont terminées.

La **ville de Rumilly** a créé une **charte d'enseigne et de façade**, à destination des commerces du centre-ville, permettant ainsi, en cas de travaux de pouvoir obliger à une harmonisation des façades, dans le respect, la préservation et la mise en valeur de l'architecture locale. Pour cette action, la communication est encore à faire. La ville a également lancé une **étude de restructuration du secteur montpellaz- hôpital**, le départ de l'hôpital offrant une opportunité. Cette étude, subventionnée par le FISAC est en cours de finalisation.

La **Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)** a par ailleurs renouvelé son action autour de la **semaine du goût** dans 6 classes du territoire.

Le **SIGAL** quant à lui, avait pour mission de **coordonner et de communiquer sur l'ensemble des actions** créées par les partenaires, mais aussi de **gérer l'enveloppe financière globale**, ainsi que **l'instruction des dossiers d'aides directes**. On peut aussi noter la fin de la mission de l'animatrice Julie Bourgeois pour cette action.

En 2014, la mission du SIGAL sera de **finaliser la mise en œuvre des 3 actions restantes**, solliciter le solde de la subvention FISAC auprès des services de l'Etat et d'établir le bilan complet de cette phase.

Le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC), 30 mois d'existence en quelques chiffres

Nombre de réunions publiques explicatives du FISAC	4
Nombre de réunions de Comité technique Actions commerce et artisanat de l'Albanais	4
Nombre de comité technique dématérialisés	12
Nombre de comité de pilotage	14
Représentation / relation partenaires	16
Nombre de réunions comité technique d'actions menées par des partenaires	16
Nombre de réunions de calage avec autres techniciens	10
Nombre de porteurs de projets en contact (téléphone et/ou visuel)	87
Nombre de porteurs de projets potentiels rencontrés 1 fois	50
Nombre de dossiers aides à la modernisation de montés et validés	42

PSADER

Territoire et modernité : une agriculture dynamique

Historiquement l'Albanais a toujours été considéré comme **le grenier à blé de la Haute-Savoie** grâce à son climat favorable et à des terrains de bonne valeur agronomique. Actuellement, son agriculture est toujours très présente et dynamique, avec plus de **430 actifs agricoles** sur **270 exploitations**, dont 75 % sont pérennes à 10 ans.

Avec **190 producteurs**, plus de **10 000 bovins** et **40 millions de litres**, **le lait est la production phare du secteur**. Ce lait est collecté et transformé en fromages dans **5 coopératives**, principalement en Tomme et Emmental de Savoie (IGP), mais aussi en Gruyère, Raclette, Abondance (AOC) et Tome des Bauges (AOC).

Les autres exploitations sont très diversifiées avec notamment du maraîchage, de l'arboriculture, de l'horticulture, de l'élevage bovins viande, caprins, volailles... **Plus de 35 exploitations** assurent la transformation et la vente de leurs produits à la ferme ou sur les marchés.

Les enjeux pour l'avenir de l'agriculture de l'Albanais

- **préserver l'espace agricole face à l'urbanisation**, notamment grâce au **SCoT de l'Albanais**
- conforter **l'activité laitière** pour son rôle économique sur le territoire (emplois agricoles et en fromageries)
- favoriser **la restructuration des exploitations et l'installation des jeunes**
- **diversifier les productions** et répondre à la demande des consommateurs locaux
- prendre en compte l'environnement : **eau, biodiversité, énergie**



Actions du Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural

La Région Rhône-Alpes accompagne les collectivités locales, les agriculteurs et plus largement l'ensemble des acteurs d'un bassin de vie inscrit dans le périmètre d'un **Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA)** ou d'un **Parc Naturel Régional (PNR)** dans la mise en œuvre d'un **Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER)** de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Les actions du PSADER sur le territoire de l'Albanais comportent une stratégie en **3 objectifs** :

Renforcer le potentiel économique de l'agriculture du territoire

« **En favorisant la diversification de l'agriculture notamment vers les filières bio** » afin que les agriculteurs puissent avoir plusieurs sources de revenus et être moins vulnérables face aux mutations et variations des cours. Dans le cadre de cette action, un partenariat a été mené avec le Conseil Local de Développement sur la question de l'approvisionnement local de la restauration collective qui a permis de faire une enquête auprès des lieux de restauration et d'en faire un film pour illustrer les expériences et organiser des débats.

« **En pérennisant les outils de collecte et de transformation du territoire** » et en rendant ainsi les coopératives moins vulnérables à la pression de grands groupes. Les circuits de collecte seront rendus plus cohérents ainsi le nombre de trajets par camions sera moins important.

« **Les échanges fonciers en culture** » seront aussi encouragés dans un souci de diminution du nombre de déplacements sur les routes et afin de tenter de regrouper les centres d'exploitations.

Améliorer la multi-fonctionnalité de l'espace

« En préservant les paysages boisés et en gérant leur ouverture au public ».

Certains de ces espaces sont une particularité de l'Albanais (Châtaigneraies, vergers de plein vent...), mais leur entretien est parfois rendu difficile par la multiplication des propriétaires ou le manque de savoir-faire, il est donc important de les préserver.

De plus, ces espaces sont des lieux importants de détente pour les habitants du territoire et des territoires voisins, leur accessibilité doit être maintenue.

« définir des plans de gestion pour sauvegarder les prairies sèches » qui sont des milieux fragiles et une originalité de nos paysages. Un inventaire a été effectué lors du précédent CDRA.

Améliorer la prise en compte du volet « énergie » dans la production agricole

********You can download and consult the documents linked to PSADER actions (surveys, syntheses, reports, plaquettes) on the SIGAL website www.albanais-haute-savoie.fr under the rubric Economy / Dynamic agriculture / PSADER Actions********

Une filière locale de fruits à jus en agriculture biologique ?

Une des actions du PSADER est la **préservation des espaces boisés et notamment les vergers de plein vents**. En effet, ces vergers traditionnels sont très présents sur le territoire de l'Albanais mais tendent à disparaître par manque d'entretien et de renouvellement. De plus, il semble que de nombreux fruits soient perdus car ils ne sont pas ramassés.

L'association Croesons et Carmaniules qui mène une action de sensibilisation pour la préservation des vergers de plein vent remarque que l'aspect environnemental ou patrimonial (préservation des espèces d'arbres, entretien des paysages, fruits bio...) ne suffit pas à mobiliser les propriétaires ou les exploitants agricoles pour entretenir leurs arbres.

Un débouché économique serait un levier important: une entreprise locale qui produit des jus de fruits bio estime qu'il y aurait un débouché car elle ne trouve pas assez de fruits localement.

C'est pourquoi, le **groupe de pilotage PSADER** a estimé nécessaire de faire une étude qui montre s'il existe un débouché économique et définisse un modèle économique local. Le SIGAL porte cette étude qui se termine.

Les objectifs sont :

- Evaluer le débouché économique pour les fruits des vergers de pleins vents
- Déterminer les critères (prix des fruits...) et seuils de rentabilité pour pérenniser la filière, pour les agriculteurs, les propriétaires et les entreprises
- Recueillir les expériences et références techniques d'agriculteurs, d'entreprises de transport, de négociants, d'exploitants, de propriétaires



CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT

Qu'est-ce que le Conseil Local de Développement (CLD) ?

Le **Conseil Local de Développement (CLD)** est un **espace de propositions et de suivi auprès du Comité de Pilotage du CDDRA** et éclaire ses décisions.

Il **exprime un avis à chaque étape stratégique du contrat de développement** : avis sur la candidature, sur la charte, sur le programme d'actions et sur tous les dossiers importants financièrement.

Le CLD participe à l'élaboration du projet, à son suivi et à son évaluation. Il est associé à la démarche développement durable du territoire. Ses missions peuvent également porter sur l'organisation de manifestations, sur des initiatives de sensibilisation, sur des démarches prospectives.

Le CLD est **représentatif des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs du territoire**.

Il est composé de **4 collèges** désireux d'apporter leur contribution au développement du territoire et de s'associer aux réflexions du CLD :

- un collège de partenaires économiques et sociaux (chambres consulaires, entreprises, administration...)
- un collège d'associations
- un collège de citoyens
- un collège d'élus du SIGAL.

Il se réunit au moins quatre fois par an en réunion plénière et le président du CLD est associé aux comités de pilotage du CDDRA.

En 2013, l'activité du CLD s'est essentiellement portée sur **le thème de la transition**.

Les circuits courts et approvisionnement local de la restauration collective

Suite à la réalisation **d'une enquête** sur ce thème puis **d'un film** en 2012, **4 soirées débats sur le thème de l'approvisionnement local de la restauration collective** ont été organisées.

La première en janvier 2013 a permis de réunir les acteurs du film pour recueillir leurs avis et remarques. Puis, au printemps 2013, **3 débats ont été menés en trois lieux du territoire**.

A chacune de ces soirées étaient conviés en fonction du secteur géographique, les élus, les parents d'élèves, les chefs d'établissements, les agriculteurs, les coopératives, les artisans... Suite à la projection du film, les débats étaient menés par un animateur.



Chaque soirée a réuni une quarantaine de participants et les principaux thèmes abordés ont été :

- **le coût d'un approvisionnement local** : est-ce plus cher ? qui prend en charge le coût supplémentaire ? est-ce le seul critère de choix ?
- **la nécessaire pédagogie autour des produits locaux** : apprendre aux enfants à manger des produits de saison, apprendre à cuisiner autrement....
- **la gestion de l'adéquation entre l'offre et la demande**

Une synthèse de ces débats a été réalisée et diffusée aux participants. Vous pouvez la consulter sur le site web du SIGAL www.albanais-haute-savoie.fr à la rubrique Economie / Une agriculture dynamique / Les actions du PSADER

Journée transition énergétique

En partenariat avec des associations du territoire, le CLD a organisé **le 1er juin 2013 une journée sur le thème de la transition énergétique dans le cadre du débat national**.

Durant toute la matinée, une soixantaine de participants ont débattu autour de trois questions en petits groupes :

- Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?
- Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

- Quelle gouvernance ? Quel rôle notamment pour l'Etat et les collectivités ?

La **synthèse de ces débats** a été transmise à la région comme **contribution au débat régional et national**.

L'après-midi, un intervenant est venu présenter le **scénario négawatt**. L'objectif est de contribuer à une moindre dépendance aux énergies fossiles et nucléaires, pour diminuer les impacts négatifs de l'économie humaine sur la biosphère et le Climat.

Une **centaine de personnes** étaient présentes lors de cette manifestation.

HABITAT

Qu'est-ce que le Programme Local de l'Habitat (PLH) ?

Régit par le Code de la Construction et de l'Habitation, le **programme local de l'habitat (PLH)** est, en France, le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local.

Pour une durée de 6 ans, le plan d'action définit à l'échelle d'un territoire les objectifs et les principes d'une politique visant à **répondre aux besoins en logement et hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale** et à **améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées** en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Le programme est établi par un établissement public de coopération intercommunale pour l'ensemble de ses communes membres.

Suite à un diagnostic réalisé lors du premier CDRA en partenariat avec les territoires voisins du Bassin Annecien et des Usses et Bornes, **les communautés de communes**

du Pays d'Alby et du Canton de Rumilly ont signé un Programme Local pour l'Habitat (PLH) en 2009. Chaque communauté de communes a donc défini et mis en oeuvre son propre programme Local pour l'Habitat.

Cependant, **certaines actions transversales sont portées par le SIGAL** et intégrées dans le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes. Ce dernier permet de co-financer l'animation de ces programmes et des actions de communication.

A mi-parcours, les deux PLH ont rempli leurs objectifs notamment en termes de production de logements aidés. **Un bilan a été présenté au Comité Régional de l'Habitat en juin et octobre 2012** par les deux communautés de communes.

Un avenant au CDDRA a été validé en mars 2013 : certaines actions PLH ne sont plus co-financées par la Région Rhône-Alpes. L'année 2014 représente la 5ème année d'application du PLH.

Le PLH de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly

12 ACTIONS

N°1	Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins
N°2	S'engager dans la mise en place de politiques foncières communales et intercommunales
N°3	Proposer une assistance technique aux communes
N°4	Sensibiliser sur la finalité du logement aidés au niveau de la communauté de communes
N°5	Mutualiser les efforts de production de logements aidés au niveau de la communauté de communes
N°6	Inciter à la production d'une offre en accession sociale à la propriété
N°7	Aide à l'équilibre des opérations dans le cadre de l'application du référentiel Région QEB
N°8	Sensibiliser et inciter aux comportements responsables dans l'habitat
N°9	Animer le Programme d'Intérêt Général Départemental
N°10	Animer le PLH (SIGAL)
N°11	Observer le marché de l'habitat et suivre les actions du PLH
N°12	Articuler la politique de l'habitat avec les territoires voisins (SIGAL)



En 2013, La Région Rhône-Alpes participe aux financements de ces actions dans le cadre du CDDRA de l'Albanais.

Action n°1 :**Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins**

Cette fiche propose un tableau des objectifs sur les 6 ans du PLH afin de financer 286 logements locatifs aidés dont 75% de logements PLUS (prêt locatif à usage social) et 25% de logements PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) ainsi que 141 logements en accession à la propriété dans ses communes membres.

Le bilan fin 2013 montre que 45% des objectifs ont été atteints en finançant 98 logements PLUS, soit 46% de l'objectif PLUS et 31 logements PLAI, soit 43% de l'objectif PLAI.

Action n°4 :**Sensibiliser sur la finalité du logement aidé et sur les formes d'habitats intermédiaires**

L'objectif est de promouvoir les opérations de logement social à travers des actions de communication et d'animations. Ces actions permettront d'améliorer l'image du logement social et des logements plus économes en foncier et en énergie. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIGAL.

L'action a été menée mais en s'appuyant sur des outils existants (bulletins municipaux...) donc sans solliciter de financements régionaux.

Action supprimée dans l'avenant

Grâce au partenariat avec le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)**, le film « *Ni barre, ni raquette: vers une politique urbaine à dimension humaine* » a été projeté aux membres de la commission Logement et Accueil des Gens du Voyage en juin 2013.

Ce film réalisé par le CAUE, permet d'apporter en exemple une méthode ainsi que des réponses face aux problèmes locaux : prix du foncier élevé et difficile gestion de la densité urbaine.

Action n°9 :**Animer le Programme Général d'Intérêt Départemental****Voir Actions du Programme d'Intérêt Général (PIG)**

La modification du PLH engagé en mars 2013 a donné lieu à une nouvelle action associée à l'action n°9 d'animation du PIG afin d'**inciter les propriétaires bailleurs privés à remettre sur le marché locatif des biens vacants dans le centre ancien de Rumilly**. Les aides attribuées par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly visent ainsi à accompagner les travaux de rénovation des locaux en vue de **produire des logements à loyers modérés** sous condition de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Cette fiche bénéficie d'un budget de **60 000 €** jusqu'à la fin du PIG, ce qui représente une aide pour les travaux d'environ **9 logements**.

Action n°3 :**Proposer une assistance technique aux communes**

Il s'agit de proposer une assistance technique aux élus en matière d'urbanisme et d'habitat : réglementation, procédures, aides disponibles, etc. notamment pour les communes les plus petites qui n'ont pas les compétences techniques en interne.

Cette assistance est un accompagnement des communes depuis la phase d'étude jusqu'aux phases plus opérationnelles.

Le SIGAL est le maître d'ouvrage de cette action en partenariat avec le CAUE et le pôle de compétence du Conseil Général de Haute Savoie.

L'action a été engagée mais n'a pas rempli ses objectifs. En effet, peu de communes ont sollicité l'aide proposée et les demandes portaient plus sur l'urbanisme en général que les solutions pour faire du logement aidé. Les besoins des communes ont évolué et cette action ne permet plus d'y répondre.

Action supprimée dans l'avenant**Action n°5 :****Mutualiser les efforts de production de logements aidés****Nouvelles opérations**

La C3R a accordé cette année une aide de **53 155 €** pour trois nouvelles opérations de logements locatifs aidés :

- A **Hauteville-sur-Fier** pour un montant de **6 000,50 €** à la Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEMCODA) pour la construction de 2 logements (2 prêt locatif à usage social, dit PLUS) au centre bourg.
- A **Vallières** pour un montant de **21 647,50 €** à la SA Mont-Blanc, relatif à la construction d'un bâtiment de 7 logements (4 PLUS et 3 prêts locatifs aidé d'intégration, dit PLAI) réalisés dans le programme « Les Patu-rines »,
- A Sales pour un montant de 25 507 € accordée à Haute-Savoie Habitat pour la construction de 8 logements (6 PLUS et 2 PLAI) au chef-lieu.

Le montant des financements alloués depuis la mise en œuvre du PLH se monte à 738 755 € soit 64% du budget initial.

Modification du PLH

Par une modification du PLH engagée en mars 2013, la Communauté de Communes du Canton de Rumilly a voulu **réorienter une partie des crédits de la fiche-action n°5 au profit des objectifs du Programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat pour un montant de 60 000€**.

Ce report des crédits de la fiche-action n°5 ne remet pas en cause les prévisions de financement de logements aidés vu les estimations transmises par les communes en janvier 2013.

Action n°10**Animation du Programme Local de l'Habitat**

L'animation du PLH se conduit avec la présence reconduite d'une animatrice.

Action n°12**Articuler la politique de l'habitat avec les territoires voisins**

L'échelle de fonctionnement du bassin d'habitat dépasse largement les limites des deux communautés de communes. Il s'agit d'échanger avec les territoires voisins sur les démarches et pratiques de chacun.

Le SIGAL en partenariat avec le CDRA Usses et Bornes et le CDRA du Bassin annécien est maître d'ouvrage de cette action.

Cette action permettra de faire un point d'avancement avec les territoires voisins sur la question du logement. Elle a été programmée pour la seconde partie du contrat.

Perspectives**Action n°5****Mutualiser les efforts de production de logements aidés**

Des efforts sont encore à fournir pour se rapprocher des objectifs de production de logements aidés du PLH, notamment pour les communes bourgs identifiées au Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de l'Albanais : Sâles, Marcellaz-Albanais, Vallières.

Les prévisions de construction pour les années restantes du PLH montrent que l'on peut espérer atteindre 86% de l'objectif initial en 2015.

Action n°7**Aider à l'équilibre des opérations dans le cadre de l'application du référentiel Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) dans le parc public**

Une opération d'une quinzaine de logements labellisés devrait voir le jour à Rumilly.



Le PLH de la Communauté de Communes du Pays d'Alby

9 ACTIONS

N°1	Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins
N°2	S'engager dans la mise en place de politiques foncières communales et intercommunales
N°3	Mutualiser les efforts de production de logements aidés au niveau de la communauté de communes
N°4	Inciter à la production d'une offre en accession sociale à la propriété
N°5	Aide à l'équilibre des opérations dans le cadre de l'application du référentiel Région QEB
N°6	Animer le Programme d'Intérêt Général Départemental
N°7	Animer le PLH (SIGAL)
N°8	Observer le marché de l'habitat et suivre les actions du PLH
N°9	Articuler la politique de l'habitat avec les territoires voisins (SIGAL)

Action n°1 :

Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins

Cette fiche propose un tableau des objectifs sur les 6 ans du PLH afin de financer **171 logements locatifs aidés** dont **87% de logements PLUS** (prêt locatif à usage social) et **13% de logements PLAI** (prêt locatif aidé d'intégration) ainsi que 79 logements en accession à la propriété dans ses communes membres.

Le bilan fin 2013 montre que **48% des objectifs pour le locatif ont été atteints** en finançant **69 logements PLUS**, soit 46% de l'objectif PLUS et **13 logements PLAI**, soit 62% de l'objectif PLAI.

En 2013, La Région Rhône-Alpes participe aux financements de ces actions dans le cadre du CDDRA de l'Albanais.

Action n°3 :

Mutualisation les efforts de productions de logements aidés

Nouvelles opérations

La Communauté de Communes du Pays d'Alby a accordé une aide de **48 750 €** à la Savoisienne Prestades, agissant en qualité de mandataire du maître d'ouvrage Halpades, pour la construction du **programme « le Vallon » de 15 logements locatifs aidés (PLUS) en maisons jumelées** situé à Alby-sur-Chéran.

Ces 15 logements font suite à la réalisation de la première tranche de l'opération dénommée « **La Combe** » et portant sur **28 logements aidés**.

Le montant des financements alloués depuis la mise en œuvre du PLH se monte à **271 679 €** soit **44% du budget initial**.

Inauguration

L'opération « Les Châtaigniers » a été inaugurée le 15 octobre 2013 à Chainaz-les-Frasses.

Le bâtiment de **8 logements (7 PLUS et 1 PLAI)** réalisé par Haute-Savoie Habitat en BBC (bâtiment basse consommation), a été financé notamment par une aide de **25 373 €** octroyée par la Communauté de Communes du Pays d'Alby.



Action n°6 : Animer le Programme Général d'Intérêt Départemental

Voir Actions du Programme d'Intérêt Général (PIG)

Par une modification du PLH engagé en mars 2013, la Communauté de Communes du Pays d'Alby a voulu **réorienter le reliquat de l'action n°4 « Inciter à la production d'une offre en accession sociale à la propriété »** (dispositif Pass-Foncier supprimé) au profit des objectifs du **Programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat**.

Cette modification approuvée en juin 2013 a donné lieu à une nouvelle action associée à l'action n°6 « d'animation du Programme d'Intérêt Général Départemental » afin **d'inciter, d'une part, les propriétaires occupants modestes à engager des travaux d'amélioration de leur logement**, notamment pour diminuer la précarité énergétique et d'autre part, **les propriétaires bailleurs privés à remettre sur le marché locatif des biens vacants**.

Les aides attribuées par la Communauté de Communes du Pays d'Alby visent ainsi à **accompagner les travaux de rénovation des locaux en vue de produire des logements à loyers modérés** sous condition de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Cette action bénéficie d'un budget de **189 994 €** jusqu'à la fin du PIG, ce qui représente une aide pour les travaux d'environ **21 logements en résidence principales et 9 logements à loyers modérés**.

La Communauté de Communes du Pays d'Alby a engagé en 2013, 13 828 € d'aides pour accompagner les travaux de rénovation de 2 logements de propriétaires occupants sur **Cusy** et **Viuz-la-Chiésaz**, notamment du point de vue énergétique.

Action n°7 Animation du Programme Local de l'Habitat

L'animation du PLH se conduit avec la présence reconduite d'une animatrice.



Perspectives

Action n°3 Mutualiser les efforts de production de logements aidés

Des efforts sont encore à fournir pour se rapprocher des objectifs de production de logements aidés du PLH, notamment pour les communes bourgs identifiées au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Albanais : Saint-Félix, Cusy, Gruffy, Viuz-la-Chiésaz.

Qu'est-ce que le Programme d'Intérêt Général ?

Le **Programme d'Intérêt Général (PIG)**, au sens du code de la construction et de l'habitation (CCH), est un programme d'action visant à **améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements**, approuvé par le préfet du département ou le délégataire.

Sous l'impulsion politique de la collectivité territoriale sur la base d'une contractualisation préalable avec l'Etat, voire à défaut, sur décision propre de l'Etat, l'objectif du PIG est de **promouvoir des actions d'intérêt général, afin de résoudre des problèmes particuliers dans l'habitat existant**, dont la nature peut être sociale ou technique, et ce, hors d'une logique de projet de quartier ou de territoire.

Porté depuis juin 2011 par le SIGAL et pour le compte des communautés de communes du Canton de Rumilly et du Pays d'Alby, le programme a pour objectif de **lutter contre l'habitat indigne et insalubre et contre la précarité énergétique, produire des logements à loyers maîtrisés, remettre sur le marché des logements vacants et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées**.

Il permet notamment aux propriétaires de recevoir des **subventions pour réaliser des travaux d'amélioration dans leur logement**. Ces aides financières sont accordées sous conditions aux propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale et aux propriétaires bailleurs de logements destinés à la location à l'année.

Les travaux recevables au dispositif concernent les travaux destinés à améliorer le confort thermique, l'hygiène et la sécurité ou à adapter le logement, à condition qu'ils soient réalisés par une entreprise du bâtiment (fourniture et pose) et qu'ils ne soient pas commencés. En revanche, les travaux de finition ou d'entretien courant (papiers peints, peinture, simple ravalement de façades sans isolation thermique par exemple) ne sont pas recevables.

Aussi, **si un logement est achevé depuis plus de 15 ans**, les propriétaires principaux ou bailleurs pouvez bénéficier de conseils techniques et financiers gratuits pour leur projet de rénovation à condition que les travaux n'aient pas encore démarrés et qu'ils soient réalisés par une entreprise du bâtiment (fourniture et pose).

Le comité de pilotage du PIG s'est réuni en juin 2013 pour tirer le bilan de l'année écoulée. Le dispositif est applicable jusqu'en juin 2014.



Vous envisagez de rénover votre habitat ?

- > Vous êtes propriétaire de votre logement ou d'un logement que vous louez.
- > Votre patrimoine bâti est achevé depuis plus de 15 ans.
- > Vos travaux n'ont pas encore démarré.
- > Alors venez vous renseigner sur le dispositif d'aides financières actuellement en place sur le territoire des communautés de communes du Pays d'Alby et du canton de Rumilly.



*Pour plus d'informations,
consultez sur le site web du SIGAL
www.albanais-haute-savoie.fr*

*à la rubrique Habitat /
Programme Intérêt Général : des aides pour
l'amélioration de l'habitat*

Pour tout renseignement,

contacter Urbanis :

- > Soit par téléphone : **04 79 33 21 26**
du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h-17h30.
- > Soit lors de la permanence, SUR RENDEZ-VOUS, le jeudi de **9h à 12h** :
 - Jusqu'au 31/01/2012 : 1 avenue Gantin, « Immeuble le Cheval Blanc » à Rumilly.
 - A partir de février 2012 : 3, place de la Manufacture à Rumilly.

- > Soit par mail : chambery@urbanis.fr



2 années de mise en oeuvre de juin 2011 à juin 2013 : les chiffres clés

En 2 ans d'animation, **426 personnes** ont été informées gratuitement, dont **53% de propriétaires occupants**.

710 468 € de travaux ont ainsi été engagés, dont 116 127 € de subventions le plus souvent auprès des entreprises locales.

48 visites ont été réalisées par URBANIS, l'animateur du dispositif, et **31 permanences** tenues au siège du SIGAL.

6 cellules de veille ont été réunies, ce qui a permis de traiter **9 situations de précarité et d'habitat indigne**.

Propriétaires occupants (PO):

- la 1ère année, 24 dossiers ont été validés dont 4 au titre de la précarité énergétique
- la 2ème année, 18 dossiers ont été validés dont 1 au titre de la précarité énergétique

Propriétaires bailleurs (PB) :

- 1ère année, 1 dossier a été validé, soit 20% des objectifs
- Aucun dossier n'a été validé en 2ème année

NB : le dispositif n'a pas été assez incitatif, compte-tenu de la tension du marché locatif.

Une revalorisation des aides en juin 2013

Revalorisation des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

La revalorisation en juin 2013 est proposée d'une part pour les propriétaires occupants puisque les plafonds de revenus ont été relevés et les aides financières majorées, d'autre part pour les propriétaires bailleurs, les loyers plafonds ont été ajustés au marché local. Pour les travaux de rénovation thermique, la liste des bénéficiaires a été étendue aux bailleurs et syndicats de copropriété.

Apport d'aides complémentaires voté par les communautés de communes du canton de Rumilly et du Pays d'Alby

Ces aides s'appliquent :

- Pour les propriétaires bailleurs** d'un logement sur les communes du Pays d'Alby et dans le centre ancien de Rumilly, soit une aide de 10% du montant des travaux (montant plafonné),
- Pour les propriétaires occupants** aux revenus modestes sur le Pays d'Alby, soit une aide de 20 % du montant des travaux (montant plafonné) augmentée d'une prime supplémentaire de 400 € pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique.



Perspectives

Au vu des nouvelles modalités d'aides pour les propriétaires occupants et bailleurs, on peut s'attendre à une augmentation du nombre de dossiers traités en 2014 dont la plupart concerneront probablement l'aide aux travaux de résidences principales.

PLATEFORME DES SERVICES A DOMICILE DE L'ALBANAIS

Les missions de la Plateforme

Située à **Marigny-Saint-Marcel**, la **Plateforme des Services à Domicile de l'Albanais** a été créée en **2003** par les élus locaux des cantons d'Alby-sur-Chéran et de Rumilly.

Les locaux se situent dans le même bâtiment que le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de l'ADMR (réseau associatif de services à la personne).

Son objectif est **d'améliorer le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes porteuses de handicap**.

Deux salariées à temps complet assurent diverses missions pour venir en appui aux Services d'Aide à Domicile (SAD).

- Accueil, information et orientation des publics
- Recrutement des aides à domicile et des auxiliaires de vie
- Formation professionnelle continue des salariés aides à domicile
- Coordination des retours à domicile après hospitalisation de bénéficiaires des Services d'Aide à Domicile (SAD)
- Animation de 4 groupes de travail dont les thématiques sont orientées sur la gérontologie

Accueil, information et orientation des publics

L'activité concerne majoritairement des demandes relatives à :

- l'exercice du métier d'aide à domicile (conditions, travail, salaire...)
- la formation permettant l'accès au métier d'aide à domicile
- l'existence des services de proximité d'aide à domicile dans l'Albanais

Pour plus d'informations sur les structures existantes au service des personnes dépendantes en Albanais (EHPAD, accueil de jour, praticiens libéraux...), consultez sur le site web du SIGAL www.albanais-haute-savoie.fr

Contact

Maison des Aides et Soins à Domicile
Plateforme des services à domicile de l'Albanais
25, Domaine de la Fruitière
74150 Marigny Saint Marcel
Tél : 04 50 01 87 15
Fax : 04 50 01 87 16
Courriel : plateforme@albanais-haute-savoie.fr

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Le vendredi matin : 8h30 - 12h00



La question du Handicap

Une conférence-débat sur le thème du Handicap

a été proposée le Jeudi 30 Mai 2013
à la salle de fêtes de Marigny St Marcel
ciblant plus particulièrement la question
de la prise en charge à domicile du handicap.

D'autre part, une formation intitulée « **personne en situation de handicap à domicile : quelle relation d'aide ?** » a été proposée au plan de formation pour les professionnels des services à domicile en collaboration avec le SAVS Archim'Aide d'Annecy.

Le recrutement des aides à domicile / auxiliaires de vie

La Plateforme des services à domicile assure la première partie du recrutement des Aides à Domicile et des Auxiliaires de Vie pour les **4 associations partenaires du territoire**.

En 2013, la Plateforme a enregistré 90 candidatures toute catégorie confondue (avec ou sans qualification) dont **33** ont participé à la réunion d'information sur le métier. La coordinatrice a également reçu **52** candidats en entretien individuel pour évaluer leur motivation et leurs aptitudes à l'exercice de la profession.

Les réunions d'information ont lieu une fois par mois à la Plateforme. Elles permettent aux candidats d'appréhender les spécificités du métier ainsi que les qualités et compétences requises pour l'exercer.

Les entretiens de motivation et les tests d'évaluation de compétences se déroulent à la Plateforme et permettent à la coordinatrice de repérer les candidats aptes à l'exercice de la profession.

Devant la pénurie de personnel qualifié (Catégorie B et C) au sein des services à domicile, la coordinatrice de la Plateforme participe activement aux différents Forums de l'emploi, aux tables rondes, aux jobs dating et intervient régulièrement dans les écoles et Centres de formations pour promouvoir le métier d'auxiliaire de vie auprès de différents publics.

La formation des aides à domicile

En 2013, la Plateforme a mis en place **46 séances de formation, pour un total de 166 heures**. La nouveauté a été d'ouvrir certaines formations aux services à domicile associatifs du Bassin Annécien.

Les thèmes de formation proposés en 2013 ont été les suivants :

- Intégration dans le métier
- PSC1 : Prévention Secours Civiques de Niveau 1
- Accompagnement de Fin de vie
- Personne en situation de handicap à domicile
- Maltraitance – Bientraitance des personnes dépendantes
- Gestion des situations difficiles à domicile/Ecoute active
- Techniques de confort et d'hygiène
- Techniques de services à l'usager dépendant
 - Prévention d'escarres - incontinence
 - Prévention des chutes et manutention des personnes alitées
 - Troubles de la déglutition et fausses routes
- PRAP : Prévention des risques liés à l'activité physique et à la manutention des personnes

- Groupe de parole sur la Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
- Ecrits professionnels (utilité et pertinence des transmissions écrites et orales)
- Perfectionnement des Pratiques Professionnelles
 - Principes fondamentaux de la relation d'aide
 - Techniques de confort et d'hygiène
 - Nutrition et hygiène alimentaire
 - Gestes et postures lors des manutentions
 - Méthodologie d'intervention à domicile
 - Prévention des chutes, aides aux transferts

La répartition des heures par structure :

- 1193 heures de formation auprès des professionnels de l'ADCR
- 207 heures de formation auprès des professionnels de l'ADMR
- 8 heures de formation auprès des professionnels d'AVS
- 32 heures de formation auprès des professionnels du SSIAD
- 64 heures de formation auprès des services à domicile associatifs extérieurs à l'Albanais
- 36 heures de formation auprès des professionnels de la résidence Pierre Paillet de Gruffy

La coordination des retours à domicile après hospitalisation des bénéficiaires des SAD

La coordinatrice rencontre **le service social de l'hôpital de Rumilly**, pour recueillir des éléments d'information sur les sorties d'hôpital. Cette coordination a pour but de préparer au mieux les retours à domicile des bénéficiaires en lien avec les différentes associations partenaires de service à domicile du territoire.

Les infirmières coordinatrices du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) participent également à ces réunions ainsi qu'un **Travailleur Médico-Social de l'APA du Conseil Général**. Ces réunions sont également l'occasion d'échanger des informations sur les situations critiques et complexes de plus en plus fréquentes à domicile.

Parallèlement, la coordinatrice effectue un recueil d'informations auprès des centres hospitaliers et de convalescence, extérieurs à l'Albanais pour anticiper au mieux les retours à domicile des bénéficiaires du maintien à domicile.

La coordinatrice entretient un contact privilégié avec **les associations** partenaires d'aide à domicile de l'Albanais (**ADMR, ADCR (Aide à Domicile du Canton de Rumilly), CPE, AVS** pour améliorer la qualité des actions communes.

Animation de groupes de travail

Les 4 groupes de travail ont continué à se réunir en 2013 afin de garder une veille sur les besoins de la population dans le domaine de la gérontologie.

Le **groupe de travail « gérontologie »** a organisé le Vendredi 18 Octobre 2013 dans le cadre de **la semaine bleue, la projection-débat du film «le sens de l'âge »** à laquelle ont répondu présent plus de 400 personnes. Cette action a été mise en place avec le soutien du Conseil Général 74 et des 29 CCAS du territoire.

Un deuxième groupe de travail s'est occupé de la réactualisation de la plaquette **«Bien vieillir en Albanais»** qui va être mise à disposition du public dès janvier 2014.

Enfin, le groupe de travail du journal **« le Ptit Barjaqueur »** composé d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie sociales des 2 cantons, a pu réaliser et diffuser 3 parutions au lieu de 2 pour le plus grand plaisir des lecteurs de ce petit journal qui relate des récits de vie et des savoir-faire des usagers des services à domicile de l'Albanais.

Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion
du contrat global et le développement de l'Albanais

CONTACT

**3 place de la Manufacture
BP 69 74152 Rumilly**

Tél : 04 50 10 25 90

Fax : 04 50 01 87 01

Mail : sigal@albanais-haute-savoie.fr

Site : www.albanais-haute-savoie.fr



Albanais

**Contrat
de développement**

	S	I	G	A	L
---	----------	----------	----------	----------	----------